

2018

Rapport annuel 2018
CA Indosuez (Switzerland) SA

Editorial

traces / tracés

Les illustrations de ce rapport d'activité sont inspirées du thème « traces & tracés ».

La trace est définie comme une suite d'empreintes, une marque laissée par une action.

Elle évoque aussi ce qui subsiste, un souvenir.

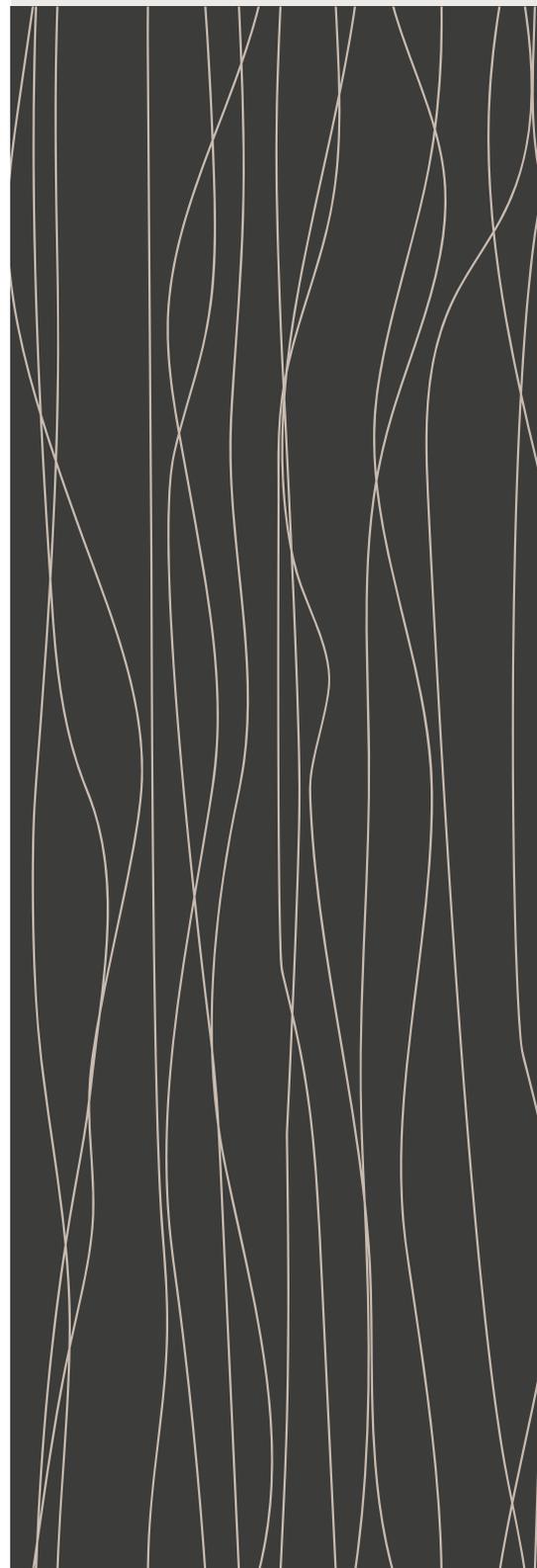
Choisi comme fil conducteur conceptuel et visuel de ce document, le symbole de la trace suggère l'histoire du groupe Indosuez Wealth Management et celle de ses clients jalonnées de leurs décisions et de leurs actions.

Il exprime aussi l'idée de l'empreinte, celle du déploiement géographique mais également ce qui reste, mémoire de passage et d'existence d'une marque unique et singulière.

Sous ses lignes affirmées, longues et profondes, le tracé rend hommage aux acteurs du groupe Indosuez Wealth Management et à leurs clients, à la richesse et à la diversité de leurs rencontres.

Elles rappellent en outre les formes de l'activité financière inhérente au métier de Gestion de Fortune.

Ainsi, en filigrane de ces évocations, s'affirme le caractère d'un groupe solide, moderne qui, fort de son passé, est résolument tourné vers l'avenir et celui de ses clients.





Sommaire

/ 1 Groupe Crédit Agricole

06 Toute une banque pour vous

/ 2 Indosuez Wealth Management

10 Message des Dirigeants du groupe
Indosuez Wealth Management

12 Notre réseau et nos chiffres clés

14 Analyse macroéconomique 2018

18 Azqore SA

/ 3 Rapport d'activité

CA Indosuez (Switzerland) SA

20 CA Indosuez (Switzerland) SA

22 Message des dirigeants de CA Indosuez (Switzerland) SA

24 La Gestion de Fortune

27 La Banque de Financement et d'Investissement

29 Gouvernance d'Entreprise

46 Chiffres clés

48 Implantations

/ 4 Comptes annuels

CA Indosuez (Switzerland) SA

52 Bilan au 31 décembre 2018

54 Compte de résultat de l'exercice 2018

55 État des capitaux propres

56 Annexe

64 Informations se rapportant au bilan

77 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

78 Informations se rapportant au compte de résultat

81 Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
à l'Assemblée générale

82 Rapport de l'organe de révision

/ 1

Le groupe Crédit Agricole

/ 1

Toute une banque pour vous

Partenaire de confiance de ses clients, le Crédit Agricole s'appuie depuis 125 ans sur ses valeurs historiques de proximité, de responsabilité et de solidarité.

Il a pour ambition d'être présent dans la durée aux côtés de l'ensemble de ses clients, pour accompagner leurs projets de vie, les prémunir contre les aléas et protéger leurs intérêts.

Au service de tous, des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité, aux agriculteurs et grandes entreprises internationales, il s'engage à apporter ses conseils avec transparence, loyauté et pédagogie.

Son modèle de banque universelle de proximité est le socle d'un Projet Client ambitieux, offrant une relation globale et durable avec ses clients. La synergie de tous les métiers du Groupe apporte une diversité d'expertises à chaque client, et propose un modèle de distribution d'une banque 100% humaine et 100% digitale.

Le Groupe vise l'excellence relationnelle au service de tous :

Banque au quotidien - Crédit et épargne - Assurances - Gestion d'actifs - Gestion de fortune - Crédit-bail - Affacturage - Banque de financement et d'investissement - Services aux émetteurs et aux investisseurs - Services de paiements - Immobilier

La politique de responsabilité sociétale et environnementale du Crédit Agricole est au cœur de son identité coopérative et mutualiste, et de son ambition.

Il s'engage délibérément sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant progrès et transformations.

L'intégration systématique du risque climatique dans ses stratégies de financement comme d'investissement (en gestion d'actifs et assurance) ; l'amplification de son rôle dans le financement des projets d'énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement de tous ses clients dans la transition vers une économie dite « bas carbone » illustrent son engagement.

Cette politique est incarnée par la mobilisation de ses 141 000 collaborateurs.



1^{er} Bancassureur en Europe
Financier de l'économie française
Gestionnaire d'actifs européen



51 M
de clients



47
pays



141 000
collaborateurs

Organisation du Groupe

Plus de 10 millions de sociétaires sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des 2 432 Caisses locales et désignent chaque année leurs représentants : plus de 30 000 administrateurs qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des 39 Caisses régionales.

Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'organe de réflexion des Caisses régionales est la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales sont l'actionnaire majoritaire à 56,3 % de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.



Autres filiales spécialisées : Crédit Agricole Capital, Investissement & Finance (Idia, Sodica), Uni-Médias

Depuis plus de 140 ans, l'histoire de notre Maison s'est bâtie en résonance avec celle des entrepreneurs et des familles que nous avons conseillés partout dans le monde. Aujourd'hui, nous accompagnons nos clients, contribuant à leurs côtés à construire, protéger et transmettre leur patrimoine.

En qualité d'« Architects of Wealth »*, nous leur offrons des conseils experts et un service d'exception pour définir des structures patrimoniales adaptées et des solutions d'investissement dédiées.

Ainsi, ils peuvent se consacrer à la réalisation de leurs aspirations personnelles, et se reposer sur la qualité irréprochable de l'exécution des prestations de gestion de fortune traditionnelle et, au-delà, des services financiers et bancaires du groupe Crédit Agricole.

*Architectes de votre patrimoine.

/2
Indosuez Wealth Management

/2

Message de la Direction Générale du groupe Indosuez Wealth Management



Les investisseurs
qualifieront 2018
d'année de transition.

En effet, les incertitudes géopolitiques conjuguées aux tensions protectionnistes ont orienté les marchés financiers à la baisse. Par ailleurs, la sophistication croissante de la réglementation et le contexte concurrentiel se sont traduits par de fortes pressions à la fois sur nos charges et sur nos marges.

Si ces vents contraires ont affecté notre activité, celle-ci est restée soutenue grâce à l'engagement de l'ensemble des équipes dans le monde mais aussi à une offre large et différenciante.

Cette année 2018 marque surtout la finalisation de projets majeurs qui permettent à notre Maison de s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

Nous avons conforté notre positionnement à l'international et avons réussi l'intégration de nombreux collaborateurs issus de nos récentes acquisitions en Asie et à Monaco. Nous avons accueilli de nouveaux entrants en Espagne et au Moyen-Orient. Les savoir-faire de ces nouveaux collaborateurs nous permettent de renforcer notre positionnement sur nos marchés prioritaires.

Le cadre réglementaire inhérent à notre métier de Gestion de Fortune s'est cette année encore renforcé. L'adaptation de nos standards de conformité et de sécurité financière aux exigences renforcées du groupe Crédit Agricole est restée une priorité.

Dans ce monde en pleine mutation, nous avons engagé une transformation majeure avec la filialisation d'Azqore et la prise de participation de

Jean-Yves Hocher

Président
CA Indosuez Wealth (Group)



Capgemini à son capital. Ainsi, les deux groupes disposent à présent de tous les atouts pour poursuivre leur ambition stratégique et créer une nouvelle référence mondiale des services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires dans le domaine de la Gestion de Fortune.

En 2019, nous poursuivrons la dynamique de transformation engagée selon une méthode « agile » et consoliderons nos fondations. Nos choix et nos réalisations seront inspirés de notre ferme volonté de perfectionner les parcours clients, d'améliorer la qualité de nos services et de renforcer notre efficacité opérationnelle et commerciale.

Nous accélérerons nos projets de digitalisation et poursuivrons notre conquête commerciale en développant les synergies que nous exploitons avec les Caisses régionales de Crédit Agricole et dans le cadre du Pôle Grandes Clientèles.

Nous enrichirons notre offre afin de satisfaire les attentes d'un nombre croissant de clients à travers le monde (ESR, immobilier, financement).

Pour répondre à nos aspirations profondes et aux attentes de nos clients nous poursuivrons le plan d'actions visant à promouvoir l'Investissement Socialement Responsable.

Nos challenges sont multiples et notre stratégie ambitieuse : nous pouvons compter sur l'attractivité de notre marque, la puissance de notre réseau international, la diversité de nos talents, les synergies réalisées avec le groupe Crédit Agricole mais aussi son soutien pour offrir à nos clients le meilleur d'une Banque de Gestion de Fortune.



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'JP', written over a light background.

Jacques Prost

Directeur général
CA Indosuez Wealth (Group)

Nos chiffres clés au 31 décembre 2018



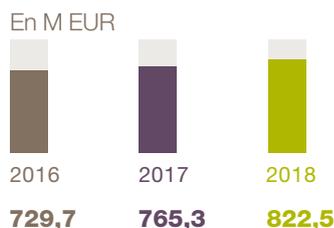
Amériques Miami · Montevideo · Rio de Janeiro · São Paulo • **Europe** Monaco · Bordeaux · Lille · Lyon · Marseille · Nantes · Paris · Toulouse · Bruxelles · Anvers · Bilbao · Madrid · Valence · San Sebastian · Séville · Milan · Turin* · Lecco* · Florence* · Padoue* · Rome* · Luxembourg · Genève · Lugano · Zurich • **Moyen-Orient** Abu Dhabi · Beyrouth · Dubaï • **Asie Pacifique** Hong Kong, RAS · Singapour · Nouméa

*Banca Leonardo



Les actifs confiés

En 2018, les marchés financiers ont enregistré des reculs importants avec une accélération au dernier trimestre. En dépit des effets de marché et de change négatifs (-3,9 Mds EUR), le montant des actifs confiés du groupe Indosuez Wealth Management a progressé de +3,6% signe d'une dynamique commerciale soutenue avec une collecte nette de près de 5 Mds EUR. En outre, l'année 2018 a été marquée par l'intégration des actifs de Banca Leonardo (5 Mds EUR) au 2^{ème} trimestre.



Le PNB

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est apprécié de 57,1 M EUR (soit +7%) sur l'année à 822,5 M EUR. Les effets de change négatifs (-12,4 M EUR) conjugués à l'impact de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations en Europe (-16,5 M EUR) et celui de la baisse des marchés financiers (-14 M EUR) ont été plus que compensés par des éléments positifs.

En effet, les opérations de croissance externe de 2016 (accord de référencement à Monaco pour la clientèle d'HSBC) et 2017 (acquisition des activités du CIC en Asie) ont contribué positivement à la progression du PNB (+41 M EUR) ainsi que l'intégration de l'activité de Banca Leonardo (+ 17,5 M EUR) et d'équipes en Espagne (+2,2 M EUR), soit un total de plus de 60 M EUR.

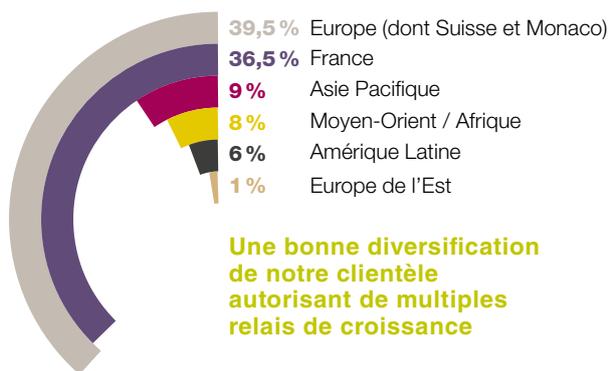
Par ailleurs, le PNB directement lié à l'activité commerciale reste soutenu et affiche une progression de 22,5 M EUR par rapport à 2017.



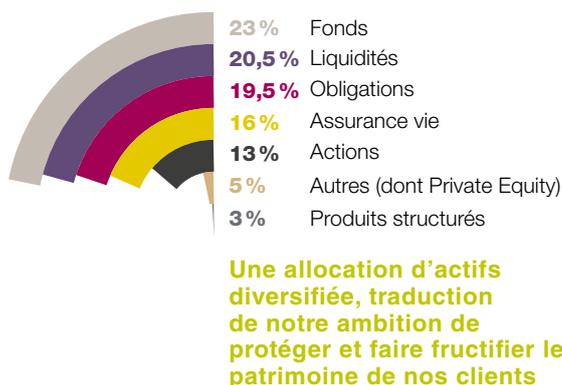
Le RBE

En 2018, le RBE affiche un retrait par rapport au RBE de l'exercice précédent. En effet, il a notamment été pénalisé par différentes charges non récurrentes liées aux récentes opérations de croissance externe et par les coûts inhérents aux nouvelles exigences réglementaires.

Vision géographique par pays de résidence



Allocation d'actifs



14

pays

3 150

collaborateurs aux multiples expertises



**Analyse
macroéconomique
2018** et perspectives
des marchés
financiers en 2019

« Nous pouvons constater que l'incertitude relative aux politiques économiques globales a atteint un plus haut historique depuis plus de vingt ans. In fine, ceci s'est avéré néfaste pour l'investissement, à la fois physique et monétaire. »



Les incertitudes politiques ont été nombreuses en 2018 et elles ne se sont dans l'ensemble pas dissipées, bien au contraire. Ainsi, les tensions intra-européennes, notamment celles liées au Brexit et au budget italien, la guerre commerciale entamée par les USA avec la Chine, l'Europe (et dans une moindre mesure, avec ses voisins américains, le Canada et le Mexique) et plus généralement la montée des populismes, se sont traduites par des politiques économiques moins lisibles. Nous pouvons constater que l'incertitude relative aux politiques

2018 : La revanche du politique sur l'économique

économiques globales a atteint un plus haut historique depuis plus de vingt ans. In fine, ceci s'est avéré néfaste pour l'investissement, à la fois physique et monétaire.

Une croissance robuste en 2018

Ce phénomène a pu cacher que l'an passé, la croissance économique s'est avérée robuste un peu partout. Dans les économies matures, la surprise est venue des USA, où le PIB a crû en termes réels annualisés de 4,2% et 3,4% respectivement aux deuxième et troisième trimestres, soit un rythme largement au-dessus du potentiel de plus long terme de l'économie américaine. Il faut y voir un impact plus fort qu'attendu de la réforme de l'imposition voulue par Donald Trump.

Parmi les économie émergentes, force est de constater qu'en dépit des inquiétudes relatives à son économie, la Chine a pu maintenir un rythme de croissance élevé, soit 6,4% du quatrième trimestre 2017 au quatrième trimestre 2018. Ceci signifie que plus du tiers de la croissance mondiale est venu de l'Empire du Milieu.

Cela étant, la croissance mondiale a faibli en fin d'exercice, pour se rapprocher d'un rythme que nous qualifierions de plus normal. Si nous avons probablement déjà passé le pic de croissance, il est trop tôt pour parler de récession.

Paul Wetterwald

Chef Economiste
Indosuez Wealth Management

Une hausse temporaire de l'inflation

Notre scénario 2018 concernant le prix du baril de pétrole correspondait à un prix moyen de 65 USD (pour le WTI), ce qui s'est avéré très proche de la réalité. En revanche, nous n'avions pas anticipé autant de volatilité du prix de l'or noir. La hausse des prix du pétrole entre septembre 2017 et septembre 2018 a agi avec un certain retard sur le taux d'inflation, qui a de façon transitoire flirté avec le niveau de 3% aux USA et dépassé 2% en zone Euro. Avec la baisse marquée des prix du pétrole observée à l'automne 2018, un effet de base poussant les Indices des Prix à la Consommation (IPC) à la baisse devrait se faire sentir au cours des mois à venir. Celui-ci concernera non seulement l'inflation dite totale, mais aussi l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors prix de l'énergie et de l'alimentation). En effet, le coût des transports, qui entre dans le calcul de cette dernière mais pas dans celui de l'inflation totale est à l'évidence fortement impacté par le prix de l'énergie.

Encore moins de chômage

A contrario, l'amélioration significative de l'emploi sur le marché du travail s'est poursuivie. En zone Euro, le taux de chômage s'établissait à 7,9% en novembre, le plus bas depuis décembre 2008. Aux USA, il faut remonter à décembre 1969 pour trouver un chiffre inférieur à celui de décembre, soit 3,8%. Cette embellie pourrait finalement entraîner une hausse plus franche des salaires et résoudre le conundrum de la courbe de Phillips en « ressuscitant » la relation inverse entre variation du chômage et variation des salaires.

Des politiques monétaires légèrement moins accommodantes en 2019

Les politiques monétaires récentes ne devraient pas s'infléchir drastiquement, à noter :

- la poursuite de la hausse du taux des Fed funds et du rétrécissement du bilan de la Banque centrale aux USA,
- l'enclenchement d'un resserrement monétaire en zone Euro avec peut-être une hausse du taux de la Banque centrale européenne (BCE) à fin 2019,

« Les niveaux des taux d'intérêt en USD font apparaître les placements à court terme dans cette devise comme plutôt attractifs. Le billet vert a d'ailleurs été supporté par le différentiel de taux d'intérêt et s'est avéré être la monnaie forte de l'année 2018, yen japonais mis à part. »

- le positionnement de la Banque nationale suisse en réaction à la BCE et pas en précurseur,
- la relance monétaire marquée en Chine en faisant passer au second plan l'effort de répression du secteur bancaire parallèle au profit d'une dynamisation de l'activité.

Dès lors, le taux d'intérêt des Fed funds (USD) pourrait atteindre 3 % à fin 2019, alors que le taux de refinancement en euro serait portée à 0,25 %.

Parce que nous pensons qu'un Brexit désordonné sera évité, la Banque d'Angleterre devrait procéder à une hausse de taux en 2019.

Au Japon, l'objectif d'inflation à 2 % était passé à l'arrière-plan pour laisser le devant de la scène à une gestion de la courbe des rendements. La récente révision à la baisse des données sur la croissance des salaires ne peut qu'encourager la Banque du Japon dans le maintien d'une politique monétaire accommodante.

Finalement, du fait du trilemme de Fleming (soit la théorie selon laquelle une économie ne peut avoir en même temps une politique monétaire indépendante, des capitaux circulant librement et un taux de change fixe), les pays ayant choisi d'arrimer leur monnaie au dollar US devront suivre l'exemple des États-Unis et durcir quelque peu leurs politiques monétaires respectives. C'est notamment le cas de nombreux pays du Moyen-Orient.

Marchés financiers : une « annus horribilis »

Les adeptes des classements ont bien du mal à identifier des classes d'actifs ayant fourni une performance nominale significative en 2018, sans parler de performance réelle.

Au sein des actions, nous identifions de rares exceptions comme le marché boursier brésilien (+15 % en devise locale, mais -1,8 % en dollar US), ou les secteurs de la santé et des services publics hors des marchés émergents.

Sur le marché obligataire, la plupart des indices affichent une performance totale négative. Si l'on mesure la performance en devise locale, on note quelques exceptions parmi les emprunts d'État des États-Unis, du Royaume-Uni ou de l'Union économique et monétaire (UEM), les obligations d'entreprise investment grade au Japon et, de

manière plus surprenante pour les investisseurs occasionnels, les obligations d'entreprise « investment grade » en Chine (+7,1 %). Ces dernières ont également fourni une performance nominale positive en dollar US ou en euro.

Les résultats ont été plus inégaux dans l'univers des matières premières. Alors que l'or, le pétrole et le cuivre ont tous connu une baisse des prix, le gaz naturel, le blé et le coton, pour n'en citer que quelques-uns, ont généré une performance positive.

Si l'on ajoute à ce sombre tableau la montée en flèche de la volatilité, on comprend mieux pourquoi de nombreux gérants de portefeuille ont enregistré des résultats décevants.

Les mauvaises performances des marchés financiers sont-elles le reflet d'une économie mondiale également mal en point ?

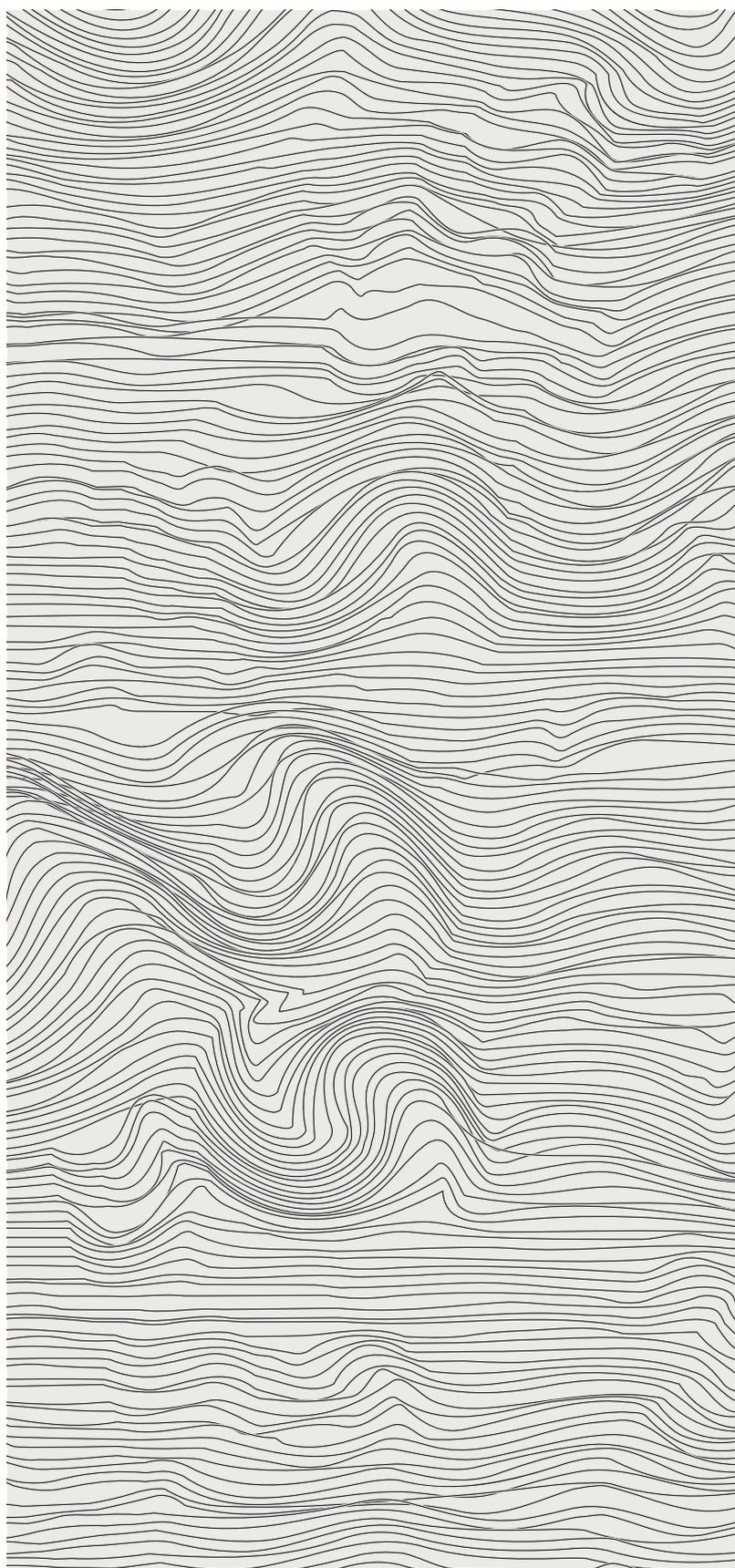
Comme vu précédemment, la réponse est non. Si l'on considère la croissance mondiale, estimée à 3,4 % en termes réels pour l'ensemble de l'année 2018, sachant que l'inflation est pour l'essentiel proche des objectifs des grandes banques centrales, il nous reste deux suspects susceptibles d'assumer la responsabilité des mauvais résultats de cette année : la concurrence résultant des taux d'intérêt plus élevés payés sur les dépôts à court terme en dollar, et la capacité présumée des marchés à anticiper des problèmes de taille.

Certes, les niveaux des taux d'intérêt en dollar US font apparaître les placements à court terme dans cette devise comme plutôt attractifs. Le billet vert a d'ailleurs été supporté par le différentiel de taux d'intérêt et s'est avéré être la monnaie forte de l'année 2018, yen japonais mis à part.

Si la hausse des taux d'intérêt à court terme en dollar US est incontestable, nous avons des doutes quant à la validité de la seconde explication. Ni les incertitudes européennes, ni la montée du protectionnisme ne devraient pouvoir faire dérailler l'économie mondiale en 2019.

En conséquence, si notre diagnostic s'avère exact, il est trop tôt pour se départir des actifs risqués.

Achévé de rédiger le 25/01/2019



**Azqore, filiale du groupe
Indosuez Wealth Management
dédiée à l'externalisation
de l'informatique et des
opérations bancaires**



Pierre Dulon

Directeur Général Azqore

« 2018 fut l'année de la renaissance : création de la société, changement de marque et signature du partenariat avec Capgemini. Azqore dispose désormais des fondamentaux pour réussir son plan de développement commercial et accompagner le groupe Indosuez Wealth Management dans sa propre transformation. »

Azqore SA, anciennement Crédit Agricole Private Services (CA-PBS) est depuis 2018 une nouvelle filiale d'Indosuez Wealth Management.

Par l'intermédiaire de sa plateforme propriétaire S2i, Azqore est une société de services qui propose une solution technologique complète et intégrée, des services opérationnels bancaires et du consulting. Ses services bénéficient à une trentaine d'établissements, internes et externes au groupe Crédit Agricole, situés dans 10 pays qui représentent CHF 160 milliards d'actifs sous gestion.

La récente entrée de Capgemini à hauteur de 20% au capital d'Azqore (le 2 octobre 2018) confirme l'ambition stratégique des deux groupes de créer une nouvelle référence mondiale des services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires pour le secteur de la Gestion de Fortune et des banques universelles de taille intermédiaire. Elle est le fruit d'une collaboration réussie de plus de 5 ans entre Azqore et Capgemini et repose sur la complémentarité de leurs expertises.

En 2018, Azqore a enregistré une hausse de 15 % de ses revenus, notamment issus de succès commerciaux en zone Euro et en Suisse. Cette année fut aussi l'occasion de transférer 10 clients sur la nouvelle plateforme technologique UNIX et de poursuivre le développement de ses produits dans le cadre de projets multiples.

En dépit de la croissance de l'activité, la qualité des opérations back office au service de ses clients est restée excellente. Enfin, l'augmentation des effectifs du pôle de Singapour pour atteindre 100 collaborateurs fin 2018 a confirmé ses ambitions de développement en Asie.

En 2019, Azqore poursuivra sa stratégie de croissance en zone euro, en Suisse et en Asie, tout en finalisant la migration informatique d'Indosuez Wealth Management en France et en enrichissant son offre en matière de digital. Pour relever ses défis, Azqore pourra pleinement compter sur son nouveau partenaire Capgemini.



Chiffres clés

532

*collaborateurs en Suisse
(31/12/2018)*

119

*Total bilan
(en M CHF)*

155

*Revenus
(en M CHF)*

CA Indosuez (Switzerland) SA, une banque de référence dans le paysage helvétique

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2018 un résultat opérationnel de CHF 111,7 millions et un bénéfice net de CHF 82,2 millions.

Présent depuis plus de 140 ans dans le pays, avec 1 043 collaborateurs en moyenne pour l'année 2018 et CHF 1,552 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur parmi les banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose à fin 2018 de deux grands domaines d'activité :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth et Dubaï.

De ce point de vue, l'acquisition et l'intégration des équipes et des clients du CIC en Asie à fin 2017 a constitué une étape majeure de ce processus d'expansion.

Ce réseau d'implantations vient renforcer le maillage géographique international du Groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

Une sécurité garantie par notre appartenance à l'un des groupes bancaires les plus solides au monde.

Une gamme de produits et de services à forte valeur ajoutée, accessible dans toutes les implantations.

Une relation clientèle personnalisée inhérente à notre taille humaine.

La combinaison de ces trois atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs.

/3
Rapport d'activité

/3

A

Après plusieurs exercices marqués par des évolutions majeures dans notre stratégie et notre organisation, 2018 peut être considérée comme une année de continuité. Au cours des derniers mois, CA Indosuez (Switzerland) SA a ainsi rendu possible la mise en œuvre de projets structurants pour l'ensemble de ses métiers. Le succès de ces projets mérite d'autant plus d'être souligné que leur réalisation nécessite une forte cohérence et un réel engagement à moyen terme.

Cette volonté de poursuivre et d'intensifier les transformations déjà engagées a en outre permis à CA Indosuez (Switzerland) SA d'affronter dans les meilleures conditions les turbulences qui ont affecté le secteur financier au cours des derniers mois. Pour l'industrie de la Gestion de Fortune dans son ensemble, l'année 2018 s'est en effet distinguée par l'extrême complexité des conditions de marché. Les investisseurs privés aussi bien qu'institutionnels ont été confrontés à une dépréciation généralisée de la quasi-totalité des différentes classes d'actif, et ce sur toutes les places financières. Dans un contexte aussi difficile, nos équipes sont demeurées fidèles à l'objectif de stabilité, de prudence et d'excellence qui fonde la stratégie de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Cette évolution négative de la conjoncture financière a constitué un défi majeur pour notre organisation. Nous avons su le relever collectivement. Pour y parvenir, les collaborateurs de CA Indosuez (Switzerland) SA ont fait preuve de réactivité, mobilisant leurs diverses expertises en toute circonstance, afin de proposer à nos clients des solutions d'investissement toujours innovantes. En parallèle, CA Indosuez (Switzerland) SA a poursuivi sa transformation organisationnelle, offrant ainsi aux

Message des dirigeants de CA Indosuez (Switzerland) SA

équipes commerciales tous les moyens nécessaires pour répondre aux attentes de nos clients et garantir l'excellence des services qui leur sont proposés.

L'amélioration constante des systèmes d'information et des méthodes de travail occupe ainsi, d'année en année, une place centrale parmi les objectifs poursuivis par nos équipes. A cet égard, la constitution d'Azqore en pôle indépendant et l'entrée à son capital d'un partenaire bénéficiant d'une très large reconnaissance internationale, le Groupe Capgemini sont des étapes majeures. Cette évolution devrait ouvrir la voie à une intégration plus poussée entre les entités du groupe Indosuez Wealth Management, qui constituera un gage de qualité de service, d'efficacité opérationnelle et de croissance à long terme.

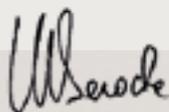
Au-delà des transformations en cours dans ce domaine spécifique, CA Indosuez (Switzerland) SA a poursuivi tout au long de l'année 2018 la mise en œuvre de divers projets tendant à l'optimisation des process et au déploiement de nouveaux outils. De tels efforts entrent dans le cadre d'une démarche générale qui vise à améliorer de manière constante notre gamme de produits et services, pour répondre de manière toujours plus efficace aux attentes de nos clients et aux exigences des autorités de régulation.

Afin d'améliorer notre position concurrentielle dans le domaine de la Gestion de Fortune vis-à-vis des principaux acteurs en Suisse et dans le monde, notre organisation commerciale a également été renforcée, avec la mise en place de nouveaux Investment Advisors dédiés à toutes les zones géographiques. Plus largement, le souci d'adapter notre activité à l'évolution constante des marchés et à la mobilité croissante de nos clients s'est traduit par un effort

particulier destiné à renforcer notre présence aux côtés de nos clients. Cette priorité s'est notamment traduite par l'achèvement du processus d'intégration des équipes asiatiques de CIC au sein de nos implantations à Singapour et à Hong Kong, à la suite de l'acquisition réalisée fin 2017.

La réorganisation annoncée des opérations conduites depuis Lugano participe à cette même volonté, facilitant ainsi l'expansion future de notre filiale CA Indosuez Finanziaria.

2018 a donc été propice au renforcement de notre organisation, au déploiement de notre stratégie et à la poursuite de notre transformation. La compétence et la motivation de nos collaborateurs, entièrement tournés au service de notre clientèle, demeurent le fondement de notre réputation d'excellence et continueront d'être les piliers justifiant la confiance placée dans notre savoir-faire et notre loyauté.



Jean-François Deroche

Chief Executive Officer
CA Indosuez (Switzerland) SA



Jean-Yves Hocher

Président du
Conseil d'administration
Président
CA Indosuez Wealth (Group)



La Gestion de Fortune



Patrick Ramsey

Directeur Clientèle Privée

« Dans un contexte financier global particulièrement incertain, l'enjeu essentiel de notre politique de développement commercial tout au long de l'année 2018 a été d'assurer le déploiement optimal de notre gamme sur toutes les places où CA Indosuez (Switzerland) SA possède une implantation. »

Les évolutions stratégiques majeures définies en 2017 dans le cadre du projet d'entreprise Shaping Indosuez 2020 nécessitaient un engagement dans la durée de la part des différentes équipes impliquées dans notre activité de Gestion de Fortune. C'est pourquoi l'année 2018 a été largement consacrée à la transformation active de notre organisation et à l'implémentation progressive de ces orientations stratégiques. Ces évolutions ont été menées à bien dans un environnement de marché particulièrement complexe, démontrant ainsi la pertinence des choix effectués aussi bien que la constante implication des collaborateurs.

Dans un contexte financier global particulièrement incertain, l'enjeu essentiel de notre politique de développement commercial tout au long de l'année 2018 a été d'assurer le déploiement optimal de notre gamme sur toutes les places où CA Indosuez (Switzerland) SA possède une implantation. En effet, dans la mesure où nos clients sont eux-mêmes amenés à étendre leurs activités entrepreneuriales et à investir dans toutes les zones en croissance à l'échelle du monde, il est essentiel que nous puissions demeurer à leurs côtés en toute circonstance.

L'intégration pleinement réussie des équipes et des clients du CIC en Asie constitue, à cet égard, une réussite emblématique. La croissance des actifs sous gestion, la combinaison d'expertises nouvelles et la visibilité accrue qui en résultent pour nos opérations asiatiques permettent à CA Indosuez (Switzerland) SA de renforcer significativement sa position sur le marché actuellement le plus dynamique pour l'industrie de la

Gestion de Fortune. De même, l'annonce de la reconfiguration de nos activités à Lugano et de l'attribution de moyens étoffés à CA Indosuez Finanziaria SA devrait conférer une nouvelle dimension à cet aspect de notre gamme.

Une connaissance approfondie des attentes et des objectifs d'investissements propres à chacun de nos clients est indispensable au succès d'une évolution de ce type. Ainsi, nous avons en parallèle mené à son terme le travail de segmentation de la clientèle qui avait été engagé dès 2017. Par ce biais, il est en effet possible de garantir le meilleur équilibre entre les moyens mis en œuvre et la diversité des produits et services fournis. Cet enrichissement de la gamme est allé de pair avec un effort massif déployé par CA Indosuez (Switzerland) SA en vue de développer les expertises techniques et les compétences au sein de nos équipes.

Le déploiement d'Investment Advisors dédiés dans l'ensemble des zones constitutives de notre organisation commerciale et leur contribution à la commercialisation du mandat Explore (mandat de conseil en investissement ajusté au profil et à la situation personnelle du client) a ainsi marqué une étape importante dans le processus visant à enrichir notre gamme tout en l'adaptant toujours plus précisément aux attentes de nos clients privés. Dans cette perspective, les premiers progrès accomplis dans le domaine de la digitalisation de notre gamme doivent également être signalés. Cette évolution constituera un puissant levier d'adaptation pour notre gamme et contribuera à accroître nos capacités de réponse en temps réel aux demandes qui nous sont soumises, tant en ce qui concerne le suivi des portefeuilles, les analyses de marché ou les arbitrages d'investissement.

Le renforcement des équipes de recherche « Investment intelligence » et une communication commerciale plus ciblée permettent à notre clientèle de bénéficier de publications professionnelles en sept langues offrant un éclairage expert macro-économique ainsi que les convictions de notre Maison sur les marchés et les différentes classe d'actifs.

Le pilotage de notre gamme de produits et services s'inscrit dans la même démarche, tendant à l'enrichissement des expertises, à la diversification des solutions d'investissement proposées aux clients et à l'optimisation de nos ressources. Tout au long de l'année 2018, les différents départements de Markets, Investment and Structuring (MIS) ont ainsi contribué à concrétiser les transformations engagées à l'échelle du groupe Indosuez Wealth Management et démontré leur volonté d'améliorer de façon constante la qualité des services qu'elles mettent à disposition des équipes commerciales et des clients. Trois leviers principaux ont été actionnés pour atteindre cet objectif d'excellence : évolution de la gamme, gestion optimisée des équipes, anticipation des besoins relayés par les gestionnaires de fortune.

Le marché de la Gestion de Fortune étant à l'heure actuelle de plus en plus ouvert à une concurrence mondiale, CA Indosuez (Switzerland) SA se doit de mettre à disposition de ses clients une palette élargie de services répondant à tous les profils d'investisseurs. C'est dans cet esprit que, à titre d'exemple, il a été décidé le lancement de mandats d'investissement compatibles avec les exigences du droit islamique. Cette initiative participe d'une stratégie globale tendant à diversifier les solutions élaborées par les experts de CA Indosuez (Switzerland) SA. Le déploiement progressif de capacités accrues dans le domaine du financement, notamment en ce qui concerne les actifs immobiliers, concoure à cette même ambition et se poursuivra à moyen terme.

Compte tenu des exigences réglementaires à la fois strictes et complexes auxquelles sont soumis les acteurs de la Gestion de Fortune internationale, compte tenu également des attentes d'une clientèle caractérisée par son haut niveau d'information, tout enrichissement de la gamme doit nécessairement s'accompagner d'un enrichissement correspondant des expertises réunies au sein des équipes MIS. C'est pour répondre à des demandes accrues concernant l'investissement en Private Equity et en Produits structurés que les effectifs dédiés à ces classes d'actifs ont été renforcés au cours de l'année 2018. De même, l'intégration réussie de CIC s'est accompagnée du déploiement d'une expertise en matière immobilière en Asie, qui permettra d'accompagner tous les clients de CA Indosuez (Switzerland) SA intéressés par ce secteur dans cette région.

La mise en œuvre du projet d'entreprise Shaping Indosuez 2020 implique toutefois une réelle maîtrise de l'évolution des effectifs, répondant à la double ambition d'excellence du service et d'efficacité de notre organisation. A ce titre, la mutualisation des moyens entre entités constitue un enjeu majeur pour le groupe Indosuez Wealth Management. CA Indosuez (Switzerland) SA a participé à ces évolutions, en veillant à ce que soient pleinement reconnues les spécificités de notre activité en Suisse.

Si la poursuite de notre transformation a fortement mobilisé les équipes en charge des produits et services au cours de l'année 2018, c'est toutefois le souci d'une gestion optimale et sécurisée des avoirs confiés à

« Bien qu'elles s'inscrivent dans la continuité des initiatives stratégiques précédemment mises en œuvre, les activités de Gestion de Fortune de CA Indosuez (Switzerland) SA durant l'année 2018 ont contribué à proposer à nos clients des solutions d'investissement plus sûres, plus diversifiées et plus innovantes. »



Omar Shokur

Directeur Markets,
Investment and Structuring

CA Indosuez (Switzerland) SA qui demeure l'enjeu principal de notre activité. Le contexte de marché extrêmement difficile auquel ont été confrontés tous les acteurs de la Gestion de Fortune internationale durant cette période a évidemment pesé sur les performances, mais cette conjoncture défavorable a également mis en lumière l'avantage concurrentiel décisif dont dispose CA Indosuez (Switzerland) SA grâce à la très large gamme de solutions d'investissements offerte à nos clients. En effet, face à la dégradation des titres échangés cotés, des actifs de Private Equity suivis par nos équipes ont fait preuve d'une remarquable résilience. De même, les volumes importants traités sur le marché des changes pour le compte de nos clients et la forte croissance des capitaux investis en produits structurés démontrent que nos gammes de produits étendues permettent d'atténuer de manière significative l'impact d'un retournement des marchés.

Bien qu'elles s'inscrivent dans la continuité des initiatives stratégiques précédemment mises en œuvre, les activités de Gestion de Fortune de CA Indosuez (Switzerland) SA durant l'année 2018 ont contribué à mettre à disposition de nos clients des solutions d'investissement, plus diversifiées et plus innovantes. La réorganisation de notre présence locale auprès des investisseurs se combine ainsi avec le renforcement de nos expertises pour assurer un service répondant pleinement à des attentes toujours plus fortes dans un environnement financier toujours plus complexe. C'est la cohérence à long terme de cette stratégie, ainsi que le souci constant de prudence qui caractérisent nos services de Gestion de Fortune, qui justifient la confiance renouvelée de nos clients.

La banque de financement et d'investissement



L'exploitation bancaire

*Jean-Paul Kaouza,
Directeur de l'Exploitation Bancaire*

La tendance favorable de l'année passée s'est amplifiée en 2018 pour l'activité commerciale de notre Banque sur la clientèle « Entreprises », soutenue par une embellie des prix des matières premières sur les 3 premiers trimestres 2018 liée à une croissance économique à près de 4 %.

La fin de l'année a cependant été marquée par une chute brutale des marchés Commodities et plus généralement du Commerce international, se traduisant par une période de croissance limitée à 3 % environ à cause des tensions commerciales et des incertitudes politiques.

Les résultats obtenus cette année ont démontré la pertinence de notre nouvelle organisation tant au niveau commercial qu'à celui des fonctions de Support et de Contrôle.

Tous les challenges identifiés pour 2018 ont été relevés avec succès : des revenus en forte progression, des risques de crédit parfaitement contrôlés, un effort de formation important, en particulier sur le sujet Compliance sous tous ses aspects, maintenant ainsi un haut niveau d'expertise de nos équipes et, enfin, des coûts opérationnels maîtrisés.

Nous aurons d'autres défis à relever à l'avenir, dans un contexte de marché temporairement peu porteur, avec une volatilité faible, ainsi qu'une croissance modérée. Parmi nos objectifs, la progression de notre activité, le renforcement des contrôles de diverses natures alourdissant les process, la robotisation de ceux-ci, la compétitivité de notre offre dans un contexte de concurrence exacerbée et la gestion des ressources rares seront nos challenges pour 2019.

C'est à travers une coopération renforcée avec CA CIB et le groupe Crédit Agricole que nous y parviendrons.



La couverture des grandes entreprises (Coverage)

Franck Bervillé, Directeur Coverage

L'année 2018 a connu une activité en progression notable (par rapport à 2017) avec les grands entreprises suisses et internationales, notamment grâce à des opérations significatives de financement (syndication), de Trade Finance, d'émissions obligataires et d'Equity Capital Markets.



Gouvernance d'entreprise

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2018.

1 / Structure du Groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

1.1.1. Structure opérationnelle

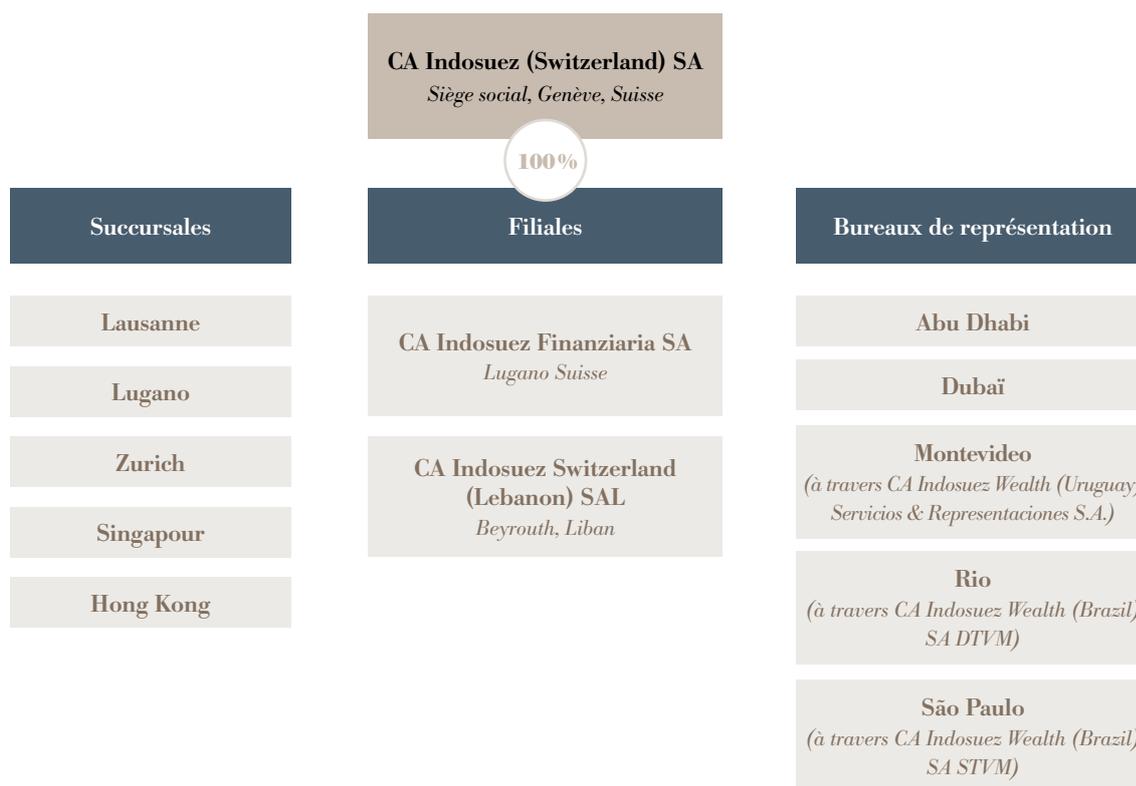
CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège et son réseau de succursales, de filiales et de bureaux de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau, les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA repose sur une structure par Métiers et par

Fonctions de support et de contrôle, auxquels s'ajoute une Fonction Coverage, et dont les responsables rapportent au Chief Executive Officer. Chacun d'eux est membre du Comité exécutif.

Les filiales, succursales et bureaux de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du Métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés actives suivantes :



CAHS Limited (anciennement CIC Investor Services Limited) ne fait plus partie de ce périmètre, ayant été mise en liquidation volontaire le 12 décembre 2018 suite à l'intégration de ses équipes et activités au sein de la succursale de Hong Kong de CA Indosuez (Switzerland) SA.

CA Indosuez (Switzerland) SA, et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs

activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés actives détenues, celles qui le sont directement ou

indirectement à plus de 50%. Aucune d'elles n'est cotée. Il comprend au 31 décembre 2018 les sociétés actives suivantes :

| Raison sociale | Siège social | Capital-actions | Participation détenue |
|---------------------------------------|--------------|-------------------|---|
| CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA | Lugano | CHF 1 800 000 | 100 % |
| CA INDOSUEZ SWITZERLAND (LEBANON) SAL | Beyrouth | LBP 2 000 000 000 | 100 % |
| LEONARDO SWISS SA | Lugano | CHF 1 300 000 | 100 % (via CA Indosuez Finanziaria SA) |

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif. En revanche, ces entités rentrent dans le périmètre de la surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2 432 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 10,1 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 43,7%. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Le groupe Crédit Agricole est le 13^e groupe bancaire mondial par les fonds propres Tier 1 (The Banker, Juillet 2018).

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA.

1.2. Actionnaires importants

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100% par CA Indosuez Wealth (Group), la société holding regroupant et fédérant les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez Wealth (Group) est détenue à 100% par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est elle-même détenue à 97,33% par Crédit Agricole SA, société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (56,26%) et des droits de vote (56,34%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opéable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du

1.3. Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5% de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.

2 / Conseil d'administration

2.1. Informations générales

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 10 membres au 31 décembre 2018 (11 jusqu'au 28 juin 2018), nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une durée d'une année, échéant lors de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Monsieur Bastien Charpentier a succédé à Monsieur Olivier Desjardins le 1^{er} janvier 2018. L'Assemblée générale a pris acte, fin juin, de la démission de Messieurs Paul de Leusse et Christophe Gancel et, en décembre, de celle de Monsieur Thierry Simon. Monsieur Jacques Prost a succédé fin juin à Monsieur Paul de Leusse. Le Conseil d'administration réitère ses remerciements aux membres sortants pour leur contribution et leur engagement.

Un des Vice-Présidents est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité exécutif. La majorité des membres n'exercent actuellement aucune fonction de direction

opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en ont exercé aucune au cours des deux dernières années. Il n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leurs formation, connaissances et expériences. L'appréciation d'aptitude des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA.

Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de Rémunération.

En haut, de gauche à droite : Catherine Luyet Deiri (Secrétaire du Conseil d'administration), Jean-François Deroche (Chief Executive Officer).

En bas, de gauche à droite : Thierry Simon, François Veverka, Jacques Bourachot, Christoph Ramstein, Cédric Tille, Giovanni Barone Adesi, Jean-Louis Bertrand, Jean-Yves. Hoher, Bastien Charpentier, Jacques Prost (Administrateurs).



2.2. Membres

Jean-Yves Hocher

Président et membre depuis le 29 juin 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur général en 1997. Il est nommé en 2001 Directeur général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe, puis prend en 2010 ses fonctions opérationnelles jusqu'à sa retraite fin octobre 2018.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank de 2010 à fin octobre 2018.
- Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. depuis 2008, en charge de 2010 à fin octobre 2018 du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président et administrateur de CA Indosuez Wealth (Group).
- Président et administrateur de Caceis Investor Services (jusqu'à fin octobre 2018).
- Président, administrateur et Président du Comité des nominations de CACEIS Bank (jusqu'à fin octobre 2018).
- Vice-président et administrateur de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Paul de Leusse

Vice-Président du 29 juin 2016 et membre

du 25 juin 2015 à mi-2018.

Président du Comité de rémunération du 29 juin 2016 à mi-2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et Ingénieur civil des Ponts et Chaussées en France.
- Consultant aux entreprises puis Directeur associé auprès du Cabinet Oliver Wyman de 1997 à 2004 puis Partner associé auprès du cabinet Bain & Company de 2006 à 2009, en France.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 2009 en tant que Directeur de la stratégie Groupe, membre du Comité exécutif. En 2011, il est nommé Directeur financier de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, dont il devient en 2013 Directeur général délégué, puis prend en 2016 ses fonctions opérationnelles jusqu'à mi-2018.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général délégué de CA Indosuez Wealth (Group) de mai 2016 puis, de juin 2016, Directeur général, à mi-2018.
- Membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A. de mai 2016 à mi-2018.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années (jusqu'à mi-2018) :

- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France).
- Président et Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de l'Union de Banques Arabes et Françaises.
- Administrateur de Fondation Grameen Crédit Agricole.

Autres activités et groupements d'intérêts (jusqu'à mi-2018) : aucun.

Jacques Prost

Vice-Président dès le 28 juin 2018.

Président du Comité de rémunération dès le 28 juin 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un D.E.S.S.(Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) Marchés Financiers Paris-Dauphine et diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (IEP).
- Il débute sa carrière en 1986 au Département Corporate du Crédit Lyonnais à Londres, puis quitte le Groupe en 1988 pour rejoindre la Banque Paribas où il occupe successivement différents postes à la Direction européenne des financements immobiliers et à la Direction des financements de projets avant d'être nommé, en 1996, Responsable des financements projets de Paribas à Milan.
- Il réintègre le Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Responsable des Financements Structurés de Crédit Agricole Indosuez en Italie, comprenant les activités de Leverage Buy Out, de project finance ainsi que les financements dans les secteurs des télécommunications, des transports et de l'immobilier.
- De mai 2008 à Octobre 2011, il est Responsable Mondial Direction « Immobilier et Hôtellerie » (DIH) au sein du pôle Financements Structurés (SFI) de CA CIB à Paris. En novembre 2011, il est nommé Responsable Mondial de SFI, puis rejoint en mai 2018 CA Indosuez Wealth (Group) pour prendre ses fonctions opérationnelles actuelles.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général de CA Indosuez Wealth (Group) depuis juin 2018.
- Membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A. depuis septembre 2016.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur d'Azqore SA.
- Administrateur de Crédit Agricole Payment Services.
- Administrateur de FIA-NET Europe (France).
- Administrateur de Bank Saudi Fransi.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Jacques Bourachot

Vice-Président depuis le 29 avril 2015,

Membre depuis le 29 avril 2014.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un bachelors, d'un master, d'un diplôme de 3ème cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne.
- De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de l'Institut des Transports et de la Planification de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001. De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- Vice-Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (jusqu'au 31 décembre 2017).
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- Administrateur d'Azqore SA.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl, Lutry.

Giovanni Barone-Adesi

Membre depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités canadienne, suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un MBA et d'un doctorat de la Graduate School of Business de l'Université de Chicago aux Etats-Unis, lauréat en ingénierie électrique de l'Université de Padova en Italie.
- Il débute sa carrière en 1981 comme professeur assistant de finance au Canada. Il poursuit comme Professeur associé de finance en 1983 puis, depuis 1987 comme Professeur de finance dans différentes universités en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada et aux Etats-Unis.

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de Filtered Historical Simulation Limited.
- Président d'OpenCapital SA.

Jean-Louis Bertrand

Membre depuis le 23 février 2012.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre du Comité de rémunération depuis le 29 avril 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, ainsi que d'un MBA HEC-CPA, et d'une certification d'administrateur de sociétés de l'Institut Français des Administrateurs / Sciences PO Paris.
- De 1975 à 1987, il commence sa carrière comme banquier commercial à l'international au sein du groupe ABN AMRO et de sa filiale Banque Neufelize ; responsable de l'Asian Currency Unit à Singapour de 1983 à 1985 et responsable des grandes entreprises pour la France de 1985 à 1987.
- De 1987 à 2000, il poursuit comme banquier de marchés auprès de la Caisse de gestion Mobilière (devenue CPR). Il est successivement responsable des activités de trading et de vente de valeurs du Trésor français, puis des activités en direction des Emetteurs, puis de l'intermédiation sur les marchés auprès des émetteurs et des investisseurs, puis Directeur général de Banque CPR.
- De 2000 à 2012, il exerce comme banquier d'investissement auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB). D'abord comme Senior Banker pour de grands clients corporate, puis dès 2009, nommé membre du Comité de direction, comme responsable du coverage des grands clients français, corporate et investisseurs institutionnels, puis comme responsable mondial du coverage des institutions financières, jusqu'à sa retraite.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandat non exécutif dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CPR Asset Management.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président de JLB Conseil.
- Juge auprès du Tribunal de Commerce de Paris.
- Activités de formation.

Bastien Charpentier

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CA CIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997. De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income. A partir de 2004, il est Directeur général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale. En 2012, il devient Directeur général de CACEIS Bank en Allemagne. En décembre 2017, il prend ses fonctions opérationnelles actuelles dans le Métier Indosuez Wealth Management.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- En décembre 2017, il rejoint CA Indosuez Wealth (Group) en qualité de Directeur Général Adjoint, en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur et membre du Comité d'audit de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur d'Azqore SA.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Christophe Gancel

Membre du 14 décembre 2011 au 28 juin 2018.

Vice-Président du 14 décembre 2011 au 29 juin 2016.

Membre du Comité de rémunération du 14 décembre 2011 au 29 juin 2016.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université Paris IX Dauphine et d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Il commence sa carrière à la Banque Indosuez en 1977, dont il devient Responsable de Clientèle Entreprises en 1980, puis Directeur de la succursale Nord-Pas-de-Calais à Lille puis Directeur de la succursale Rhône-Alpes à Lyon de 1986 à 1992, puis devient Directeur de la clientèle privée France en 1992. De 1999 à 2007, il occupe la fonction de Directeur général de la Banque de Gestion Privée Indosuez. En 2007, il est ensuite promu Directeur général de Crédit Agricole (Suisse) SA. En 2011, il devient Directeur général de Crédit Agricole Private Banking jusqu'à sa retraite en juin 2016.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France) jusqu'au 30 juillet 2016.
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth jusqu'au 31 juillet 2016.
- Président de CA Indosuez Wealth (Europe) jusqu'au 30 juillet 2016.
- Administrateur de CPR Asset Management jusqu'au 23 juin 2016.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président non exécutif de Milléis Banque S.A. (dénommée Barclays France S.A., jusqu'en avril 2018).

Christoph Ramstein

Membre depuis le 19 novembre 1999.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une licence en économie de l'Université de St. Gall et d'une licence en droit de l'Université de Zurich, avocat au barreau de Zurich.
- De 1981 à 1983, il commence sa carrière comme collaborateur auprès du cabinet Pestalozzi à Zurich. En 1983 il rejoint le cabinet Milbank, Tweed, Hadley & McCloy à New York. En 1986, il rejoint à nouveau Pestalozzi et exerce en qualité d'associé jusqu'en 2014, puis comme conseil.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de la fondation d'utilité publique Werner Abegg Fonds.
- Membre du Conseil de la Fondation de famille Arthur und Elisabeth Bareiss-Zielcke.

Thierry Simon

Membre du 29 juin 2016 au 31 décembre 2018.

Membre du Comité d'audit et des risques du 29 juin 2016 au 31 décembre 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Centrale Lille, d'un executive MBA (HEC-CPA) de l'Institut Européen d'Administration des Affaires en France ainsi que d'un diplôme d'administrateur de Sciences-Po/IFA et de l'Institut des Administrateurs du Luxembourg.
- Il débute sa carrière en 1985 au sein des activités Coverage du Crédit Lyonnais, avant de devenir Directeur d'agence en Ecosse, puis responsable de la clientèle européenne. En 1995, il est nommé responsable pays en charge des activités de marchés pour les pays nordiques, au Danemark, puis au siège, directeur de l'Agence Centrale Entreprises, en France. En 2001, il prend la Direction des Institutions Financières.
- En 2004, il prend la tête de la Ligne mondiale financement structurés immobilier et hôtellerie de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank à Paris.
- En juin 2009, il est promu Senior Country Officer USA du groupe Crédit Agricole, Senior Regional Officer Amériques de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Chief Executive Officer de Crédit Agricole Securities Inc. En juillet 2011, il devient responsable Coverage clients du réseau et de la Banque Commerciale internationale et membre du Comité exécutif Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, puis est nommé en 2018 à ses fonctions actuelles.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank de 2015 à juillet 2018.
- Senior Regional Officer pour la région Moyen-Orient Afrique depuis juillet 2018.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de Crédit Agricole Leasing & factoring.
- Administrateur de Crédit Agricole Egypt S.A.E depuis le 30 juillet 2018.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de la société d'ingénierie Systra SA, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur d'Odas SA, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur de la Web Start-up SILAB.
- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Cédric Tille

Membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux Etats-Unis.
- Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- En hiver 2005/6, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'Etat suisse aux affaires économiques (SECO), et a été chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority en juin 2009 et en juin 2010.

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Conseiller scientifique auprès de la Banque des Règlements Internationaux à Bâle (été-automne 2017).
- Conseiller scientifique, auprès de la Direction générale Relations internationales et européennes de la Banque Centrale Européenne à Frankfurt (mai 2016-avril 2018).
- Membre du Conseil de Banque de la Banque Nationale Suisse depuis 2011.
- Consultant externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- Chercheur affilié (research fellow) auprès du Center for Economic Policy Research (CEPR), Londres.
- Chercheur affilié auprès de l'Institut Kiel pour l'économie mondiale.
- Co-Editeur du Swiss Journal of Economics and Statistics.
- Rédacteur associé du Journal of Money, Credit and Banking.
- Rédacteur associé du Journal of International Economics.
- Membre de l'American Economic Association.
- Membre de l'European Economic Association.
- Membre de la Swiss Society of Economics and Statistics.

François Veverka

Membre depuis le 23 mars 2017.

Président du Comité d'audit et des risques

depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire

FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006) et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers. En 2007, il devient ensuite Directeur général de la Compagnie de Financement Foncier. Dès 2008, il développe enfin une activité de conseil en activités bancaires et financières.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales Crédit Agricole Corporate and Investment Banking et LCL ainsi que d'Amundi Group (2008-2017).
- Administrateur d'Amundi UK Ltd.
- Administrateur d'Amundi Luxembourg S.A.
- Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg).
- Censeur auprès d'Amundi Group (jusqu'à février 2018).
- Président du Comité des risques du groupe Crédit Agricole aux USA (2016-2017).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris).
- Administrateur de Millés Banque S.A. (dénommée Barclays France S.A. jusqu'en avril 2018).
- Consultant : activités bancaires et financières (Banquefinance associés jusqu'en 2015).
- Membre du Conseil de surveillance d'Amundi Asset Management (depuis le 31.05.2018).

2.3. Organisation

2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en principe quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement interne.

Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts. Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer.

En 2018, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois et a tenu deux séances par voie de circulation.

2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance des risques et de l'adéquation du système de contrôle de la gestion de la Banque.

A ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité exécutif, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance).

Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés. Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de ses objectifs et de son mode de travail.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés. Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de Rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs. La composition de ces Comités au 31 décembre 2018 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : François Veverka (Président), Jean-Louis Bertrand, Christoph Ramstein et Thierry Simon
- Comité de Rémunération : Jacques Prost, Jean-Louis Bertrand et Bastien Charpentier.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur Secrétariat. Ils ont des compétences décisionnelles limitées et facilitent la prise de décisions du Conseil en lui donnant leur préavis.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de bouclements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de Rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil. Le Règlement interne précise plus en détail les rôles, tâches et des responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Chief Executive Officer s'entretient régulièrement, hors séances du Conseil, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Il met à leur disposition les procès-verbaux des séances du Comité exécutif. Le Chief Executive Officer informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Chief Executive Officer ou d'autres membres du Comité exécutif, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants
 - les changements de politiques et de stratégies
 - les changements organisationnels importants
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs)

- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités
- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures en cours
- la situation des fonds propres et de la liquidité
- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne
- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne
- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre
- les politiques en matière de risques
- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi
- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Chief Executive Officer assiste à toutes les séances du Conseil d'administration et en principe à toutes celles de ses Comités. Les membres du Comité exécutif et les spécialistes internes, voire d'éventuels experts externes mandatés sur des points particuliers, participent à toutes les séances des Comités du Conseil dans la mesure des sujets à l'ordre du jour qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques traitant des sujets d'audit. Le réviseur responsable de la société d'audit participe à toutes celles traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe à toutes celles traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre à toutes celles traitant des fonds propres, des liquidités et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs reçoivent lors de leur nomination une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre de formations. En 2018, ils ont suivi une formation interne sur des thèmes importants de conformité.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés, de l'Inspection Générale, de l'organe de révision externe et de la société d'audit pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle, qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques, et qui constitue un instrument de contrôle et de gestion des risques à leur disposition. Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil.

L'Inspection Générale est composée de 12 membres. Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée par Jean-Paul Bicot depuis le 1^{er} avril 2017, qui présente la formation et le parcours professionnel suivants :

- Titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers, d'un Master de Sciences et Techniques et d'une certification comme analyste par Standard & Poor's.
- Il débute sa carrière en 1987 à la Lyonnaise De Banque à Paris comme Responsable des risques et du contrôle de gestion marchés de capitaux. En 1992, il entre au Crédit Commercial De France comme Chef de Mission à l'Inspection Générale avant de rejoindre HSBC Capital Management en 1995 comme Responsable de la Gestion Monétaire et Court Terme. En 2000, il est nommé Co-Responsable de HSBC Securities Services en France. En mai 2010, il est appelé à diriger la ligne métier Inspection Générale du Groupe CACEIS (Paris, Luxembourg et Munich).

L'Inspection Générale planifie son activité annuellement en coordination avec la société d'audit, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Elle émet des rapports à l'issue de ses missions consignants ses constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont elle discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques. Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

L'Inspection Générale est surveillée et évaluée par le Comité d'audit des risques, qui juge de son efficacité et veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont responsables des tâches opérationnelles de la direction des affaires, de la gestion et de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général. Ils s'appuient à cette fin sur les membres de la direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité exécutif peut déléguer une partie de ses attributions.

2.4.1. Membres

Le Comité exécutif comprend 13 membres au 31 décembre 2018 (14 jusqu'au 8 juin 2018), nommés par le Conseil d'administration.

Jean-François Deroche

*Chief Executive Officer depuis janvier 2016.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques Paris et Licencié en Droit.
- Il dispose d'une expérience internationale reconnue dans le secteur bancaire et financier depuis de très longues années. Il commence sa carrière au Crédit Lyonnais en 1982, où il occupe de nombreuses fonctions, parmi lesquelles Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston, Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement. Il devient ensuite Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank afin de mettre en place la fusion des activités de marchés de capitaux entre Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais. En 2005, il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers, et en 2008, Responsable Global Market Division pour les Amériques. En 2011 et jusqu'en janvier 2016, il devient ensuite Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des Etats-Unis pour CA CIB.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Membre du Conseil d'administration de CACEIS (Switzerland) SA.
- Membre du Conseil d'administration de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil d'administration de CA next bank.
- Membre du Conseil d'administration d'Azqore.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Genève Place Financière
- Membre du Comité de Direction Générale Groupe du Métier Wealth Management.

Jérôme Lalourcey

*Chief Operating Officer depuis octobre 2017.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion Paris.
- Il entre au service de la Banque en 2011 comme Responsable de l'Etat-Major Banque Privée. Il devient ensuite Responsable de l'Etat-Major du CEO et du département d'Optimisation et Transformation de l'Organisation (OTO). Il supervise désormais également les départements Organisation et Maîtrise d'Ouvrage (OMA), Digital, Sécurité de l'Information (CISO), Information Technique (DSI), ainsi que le département Services Généraux et Opérations.
- Il a occupé précédemment le poste de COO de la succursale de CA CIB à Londres et de Directeur Financier de la Banque Saudi Fransi (BSF) à Riyad.
- Il a également travaillé en tant que Chef d'Etat-Major du Responsable mondial des Marchés de Capitaux de CA CIB à Paris.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Patrick Ramsey

*Directeur Clientèle Privée depuis novembre 2013.
De nationalité suisse.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de HEC Lausanne.
- Il débute sa carrière auprès du Groupe Darier Hentsch & Cie à Genève en 1993 évoluant principalement dans la gestion institutionnelle. En 2002, il rejoint Merrill Lynch à Genève où il exerce successivement les fonctions de stratégeste, de responsable de la Clientèle Privée, puis de Directeur général. En 2010, il rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Directeur général.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

Omar Shokur

Directeur Markets, Investment & Structuring depuis avril 2017.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Ingénieur de formation, il possède un Master en Mathématiques de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), diplôme qu'il a obtenu conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston en 2001. Il détient également un MBA de l'IMD Business School de Lausanne (2006).
- Il entre en 2001 au service de la Banque, au sein du Département de l'équipe du Organisation en charge des projets stratégiques et opérationnels visant à appuyer le développement de la Banque. Intégré dès 2007 à CA CIB à Londres, il se concentre ensuite sur la structuration/vente de produits dérivés sur matières premières. Il exercera par la suite cette activité, en tant que responsable des dérivés sur matières premières, au sein de la salle des marchés à Genève. En 2010, il est appelé à diriger la Zone Intermédiaires Financiers à Genève, responsabilité qui s'étend en 2014 à l'ensemble des activités liées à cette clientèle pour la Suisse et l'Asie.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Membre du Conseil d'administration d'Indosuez Funds.
- Membre du Conseil d'administration d'Indosuez Capital SA, SICAV-RAIF.

Pierre Masclet

Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour depuis janvier 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.
- Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CAHS Limited jusqu'au 28 décembre 2018.

Philippe Lachat

Directeur Marchés de Capitaux de juin 2016 à décembre 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Nationale des Télécommunications de Paris et du Master d'Economie Industrielle de l'Université Paris IX Dauphine.
- Il a effectué toute sa carrière dans le secteur de la finance, notamment chez Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis 10 ans. Il a été nommé référent marché de la Ligne Métier Audit et Inspection de Crédit Agricole en 2015. Depuis 2012, il était superviseur à l'Inspection Générale et se consacrait tout particulièrement aux missions liées aux Marchés de Capitaux, après huit ans de trading sur les actions et leurs dérivés.
- Il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en juin 2016 et supervise les équipes Trésorerie (Suisse, Singapour, Hong Kong), les équipes de vente de produits et de trading de Genève du métier Banque d'Investissement.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Pierre Glauser

Directeur International Trade & Transaction Banking depuis 2003

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Economiste HEC de l'Université de Genève.
- Il mène depuis 40 ans une carrière dans le monde bancaire, dont depuis plus de 25 ans au CA Indosuez (Switzerland) SA à Genève.
- Il débute son parcours professionnel en 1978 à la Banque Paribas (Suisse) SA dans le domaine du commerce international. Membre de la direction, il poursuit sa carrière à la BSI pour développer les activités de la banque en Suisse romande et, en particulier, pour créer un pôle financement de matières premières.
- En 1992, il rejoint la Banque du Crédit Agricole (Suisse) SA dont il devient le Directeur général en 1995. En 1999, lors de la fusion de celle-ci avec le Crédit Agricole (Suisse) SA, il reprend l'ensemble de l'activité commerciale de la Banque, qui comprend, outre le financement du négoce international, des activités import/export, corporate, immobilier et ingénierie financière. Tout en conservant ses responsabilités locales, il est nommé, en 2003 Responsable Mondial de la ligne Métier Financement Transactionnel de Matières Premières pour le groupe Crédit Agricole Corporate & Investment Bank puis, en 2016, Responsable mondial de l'ensemble des activités de Commerce international, incluant Trade Finance, Export Finance et Financement des Matières Premières.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank AO, Moscou.
- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Comité exécutif de Swiss Trading and Shipping Association, Genève.
- Vice-président de la Chambre du commerce et de l'industrie Suisse-Turquie, Genève.

Frank Berville

Directeur Coverage depuis novembre 2011.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole supérieure de Commerce Paris
- Il débute sa carrière à la Banque Indosuez à Nairobi en 1992 en tant qu'analyste de crédit, puis rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en 1994 en tant qu'auditeur interne. Dès 1999, il devient Relationship Manager d'entreprises publiques ou grandes sociétés privées. En 2004, il est nommé banquier conseil, en charge d'un portefeuille de grandes entreprises françaises ou internationales, actives dans divers secteurs économiques.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Comte Serres S.A., Nîmes.

Pierre Dulon

Responsable de CA-PBS et Directeur des Opérations et Systèmes d'Informations de septembre 2015 à juin 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de Telecom Paris Tech.
- Il commence sa carrière chez Orange en 1990 et entre au Crédit Lyonnais en 1998 comme Responsable des Télécoms du Groupe. En 2001, il est nommé Directeur adjoint du e-business en charge des participations et du développement d'internet. En 2002, il prend la responsabilité de l'Informatique de la banque de financement et d'investissement du Crédit Lyonnais. Il rejoint Calyon en 2003, en tant que Responsable du département «Technologie et systèmes internationaux» au sein de la DSI de CALYON, puis, en 2005, Responsable de la Direction des traitements informatiques. En 2009, il est nommé Responsable Global IT et devient membre du comité exécutif de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.
- En juin 2018, il devient Directeur Général d'Azgore SA, nouvelle entité qui, à la suite d'une opération de scission, a repris les activités de la Division CA-PBS de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Comité de Direction Générale Groupe du Métier Wealth Management.

Viviane Gabard

Directrice Compliance et Dossiers de Base depuis juin 2015.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers et, d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en Technique d'Exportation de l'Institut d'Administration des Entreprises de Poitiers.
- Elle débute sa carrière à la Caisse Nationale De Crédit Agricole à New York en 1993 au sein de l'équipe Commodity Finance. En 1993, elle est nommée Relationship Manager en charge d'un portfolio d'une clientèle de négociants de Soft Commodities. En 1997, elle rejoint le département de l'Inspection et de l'Audit à Paris en tant qu'Inspecteur-Auditeur. En 2000, elle intègre Crédit Agricole Indosuez en tant que Senior Risk Analyst et est nommée en 2002 Head of Transactional Financing Risk Team. En 2004, elle est nommée Head of Worldwide Sectors & Financial Engineering Risk Team puis, en 2009, Head of Structured Finance & Financial Engineering Risk Team chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.
- Elle a précédemment occupé le poste de Directrice Risques & Contrôle Permanent au sein de Crédit Agricole (Suisse) SA de février 2009 à mai 2015.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

Pierre Jacqmarcq

Directeur Financier de juin 2013 à décembre 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux.
- Après avoir débuté sa carrière chez KPMG comme auditeur financier, il rejoint la Direction Financière de Crédit Lyonnais à Paris en 1997, tout d'abord dans les secteurs budget et consolidation, puis à New York dès 2000, en charge du contrôle financier puis des activités Asset and Liability Management. En 2007, il est nommé chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que responsable de la gestion des « ressources rares », c'est-à-dire les ressources en termes de capital et de liquidité nécessaires à la banque pour mener à bien ses activités.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation et trésorier de Fondation Indosuez (Suisse).

Marcel Naef

*Directeur Juridique et Gouvernance depuis juin 2015.
De nationalité suisse.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en Droit de l'Université de Genève, complété par l'obtention du Brevet d'avocat du Barreau de Genève en 1987.
- Il possède une expérience juridique de plus de 30 ans dans le monde bancaire et financier. Il a occupé précédemment le poste de Directeur du service Juridique chez Deutsche Bank (Suisse) SA pendant plus de 10 ans. Auparavant il a fait carrière au sein de BNP Paribas (Suisse) SA où il a été nommé Directeur du département Juridique en 1994. Il a débuté sa carrière en 1988 en tant que juriste auprès de Banque Paribas (Suisse) SA.
- Il entre au service de la Banque en avril 2013 comme Directeur Juridique & Compliance.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de la Fondation E. Naef Pour La Recherche In Vitro, Genève.

Aline Kleinfurher

*Directrice des Ressources Humaines depuis septembre 2011.
De nationalité suisse.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- Après avoir été juriste au sein du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle devient Directrice de leur Département juridique. Elle rejoint ensuite la banque Lombard Odier, où elle prend la direction du Service de Lutte contre le Blanchiment.
- Elle oriente sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines auprès de la Banque Pictet & Cie en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. Elle rejoint ensuite la banque UBS en tant que Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Hubert Vieille-Cessay

*Directeur des Risques et Contrôle Permanent depuis septembre 2015 puis, depuis le 28 juin 2018, Chief Operating Officer.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Nancy II et diplômé de HEC Paris.
- Entré en 1981 au Crédit Lyonnais et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il devient Head Project Finance and Syndication au Crédit Lyonnais Hong Kong en 1997. Il rejoint Crédit Lyonnais Bank Polska en 2001 dont il est nommé Président du Comité de Direction. En 2006, il intègre Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que Responsable Contrôle Permanent & Risques Opérationnels. En janvier 2008, il est nommé Responsable Risques pour la région Asie Pacifique à Hong Kong. Il occupe ensuite le poste de Responsable des Risques et Contrôle Permanent à New York pour la région Amériques dès avril 2010.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

2.4.2. Rémunérations et programmes de participation pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2018 a été fixée à CHF 30 000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité exécutif

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération de CA Indosuez Wealth (Group) 2018, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par deux sociétés spécialisées auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité exécutif de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres du Comité exécutif. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 « Systèmes de rémunération » et des directives Capital Requirements Directive IV (CRD IV) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres du Comité exécutif se décompose entre une partie non-différée et une partie différée par tiers sur 3 ans. La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou d'instruments adossés à de telles actions. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante. Le paiement de la partie différée est soumis à des conditions de performance et d'éligibilité.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres du Comité exécutif à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité Exécutif.

2.4.3. Organe de révision externe et société d'audit prudentielle

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Philippe Bochud assume la fonction de réviseur responsable depuis l'exercice 2015. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 2 147 898 hors TVA, au titre d'honoraires de révision pour l'exercice 2018.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 100 468 hors TVA, au titre d'honoraires supplémentaires pour l'exercice 2018.

Ces honoraires interviennent dans le cadre de prestations supplémentaires en matière de fiscalité de la Banque.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 20 septembre 2018 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 21 septembre 2018. Les résultats de l'audit des comptes annuels ont été présentés et discutés au Comité d'audit et des risques le 27 mars 2019 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de la séance du 28 mars 2019.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité Exécutif et à l'Inspectorat Général avec qui ils ont des séances de travail régulières. Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

Chiffres clés

| BILAN (en millions de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 | Variation en % |
|----------------------------|------------|------------|----------------|
| Total du bilan | 17 113 | 18 373 | -6,9 |

| RÉSULTATS (en millions de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 | Variation en % |
|--|---------------|---------------|----------------|
| Revenus d'intérêts | 162,4 | 134,2 | +21,1 |
| Commissions | 213,4 | 199,8 | +6,8 |
| Résultat de négoce | 69,7 | 67,4 | +3,4 |
| Autres résultats ordinaires | 26,5 | 98,3 | -73,1 |
| Total des produits (revenu d'exploitation) | 472,1 | 499,7 | -5,5 |
| Charges de personnel | -219,8 | -280,0 | -21,5 |
| Autres charges d'exploitation | -124,4 | -137,1 | -9,3 |
| Résultat brut | 128,0 | 82,6 | +54,9 |
| Amortissements et corrections de valeurs | -16,2 | -21,1 | -23,2 |
| Produits extraordinaires & charges extraordinaires | -0,1 | 22,4 | -100,4 |
| Impôts | -29,4 | -26,0 | +13,3 |
| Résultat de la période | 82,2 | 57,9 | 42,0 |

| (en millions de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 | Variation en % |
|--|---------------|---------------|----------------|
| Avoirs administrés (fortune totale) | 39 152 | 42 252 | -7,3 |
| Effectif total | 1 037 | 1 552 | -33,2 |

| Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité selon circulaire FINMA 2016/1 (en millions de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|--|---------------|---------------|
| Fonds propres pris en compte (CHF) | | |
| Fonds propres de base dures (CET1) | 1 551,7 | 1 562,9 |
| Fonds propres de base (T1) | 1 551,7 | 1 562,9 |
| Fonds propres pris en compte (total) | 1 868,2 | 1 920,4 |
| Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF) | | |
| RWA | 10 047,7 | 11 027,0 |
| Exigences minimales de fonds propres | 803,8 | 882,2 |
| Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA) | | |
| Ratio CET1 (%) | 15,4% | 14,2% |
| Ratio de fonds propres de base (%) | 15,4% | 14,2% |
| Ratio de fonds propres globaux (%) | 18,6% | 17,4% |
| Exigences en volants en CET1 (en % des RWA) | | |
| Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%) | 1,9% | 1,3% |
| Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%) | 1,9% | 1,3% |
| CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle | 9,4% | 8,2% |
| Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA) | | |
| Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%) | 7,5% | 7,5% |
| Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%) | 0,0% | 0,0% |
| Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique | 7,8% | 7,8% |
| Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique | 9,6% | 9,6% |
| Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique | 12,0% | 12,0% |
| Ratio de levier Bâle III | | |
| Engagement global (CHF) | 19 949,5 | 21 134,5 |
| Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global) | 7,8% | 7,4% |
| Ratio de liquidités (LCR) | | |
| Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre: | | |
| Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 2 896,8 | 3 223,4 |
| Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF) | 1 650,9 | 2 093,2 |
| Ratio de liquidité, LCR (en %) | 175% | 154% |
| Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre: | | |
| Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 3 075,3 | 3 207,0 |
| Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF) | 2 024,0 | 2 152,4 |
| Ratio de liquidité, LCR (en %) | 152% | 149% |
| Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre: | | |
| Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 2 913,7 | 3 673,2 |
| Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF) | 2 059,0 | 1 660,6 |
| Ratio de liquidité, LCR (en %) | 142% | 221% |
| Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre: | | |
| Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 2 731,4 | 4 106,1 |
| Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF) | 2 126,3 | 1 973,7 |
| Ratio de liquidité, LCR (en %) | 128% | 208% |
| Ratio de financement (NSFR) | | |
| Refinancement disponible stable (en CHF) | 8 806,7 | 9 833,7 |
| Refinancement stable nécessaire (en CHF) | 7 732,3 | 8 090,8 |
| Ratio de financement, NSFR (en %) | 114% | 122% |

Nos implantations actives

Siège social

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

Succursales

Hong Kong

29th Floor, Two Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong, RAS
Tél. + 852 37 63 68 88 Fax.
+ 852 37 63 68 68

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00 Fax.
+ 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00 Fax.
+ 41 58 321 41 00

Lausanne

Chemin de Bérée 46-48 1010
Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00 Fax.
+ 41 58 321 51 00

Bureaux de représentation

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street - Al Muhairy
Center, Office Tower, 4th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 24 00
Fax. + 971 2 631 2500

Dubai

The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubai
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

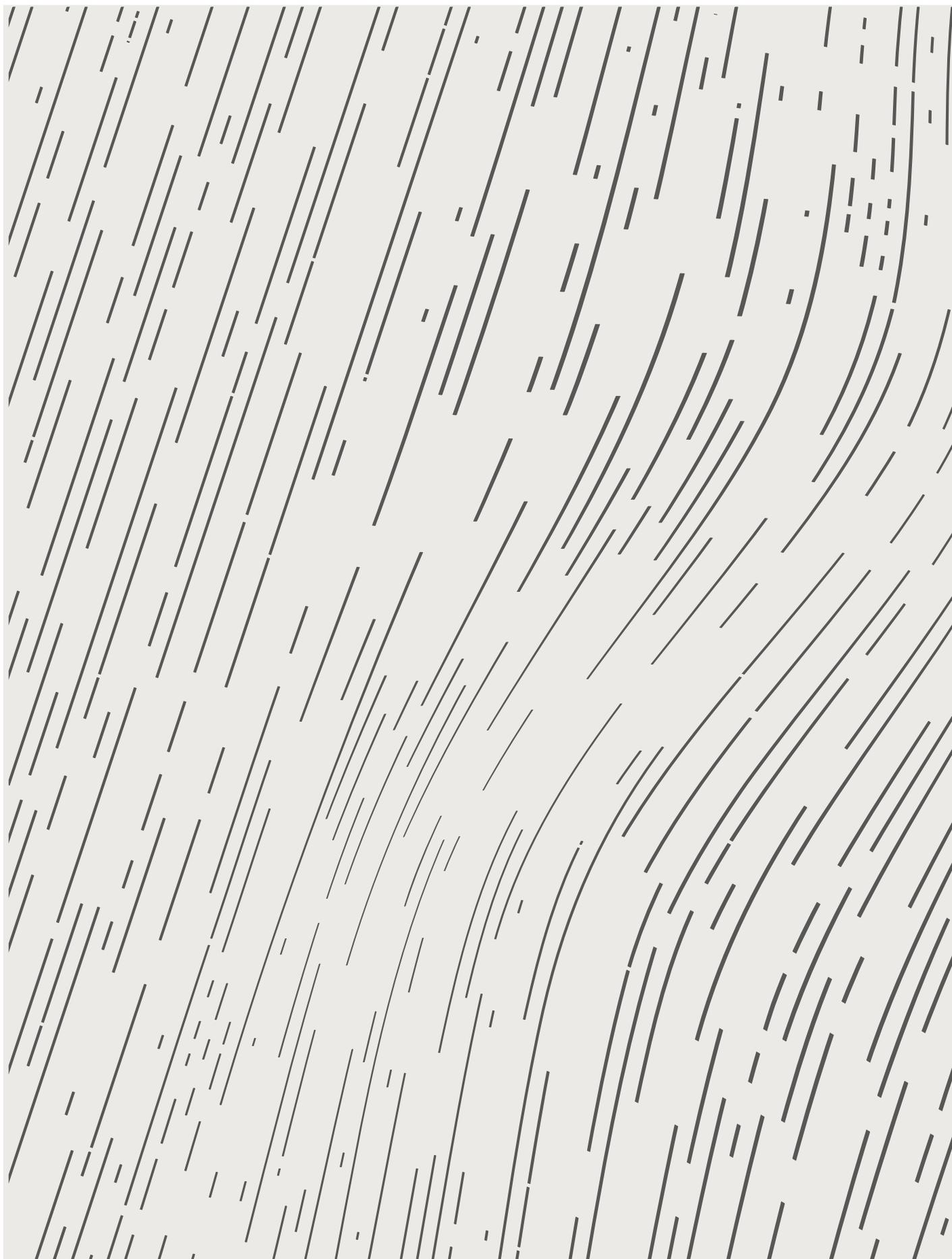
Filiales à l'étranger

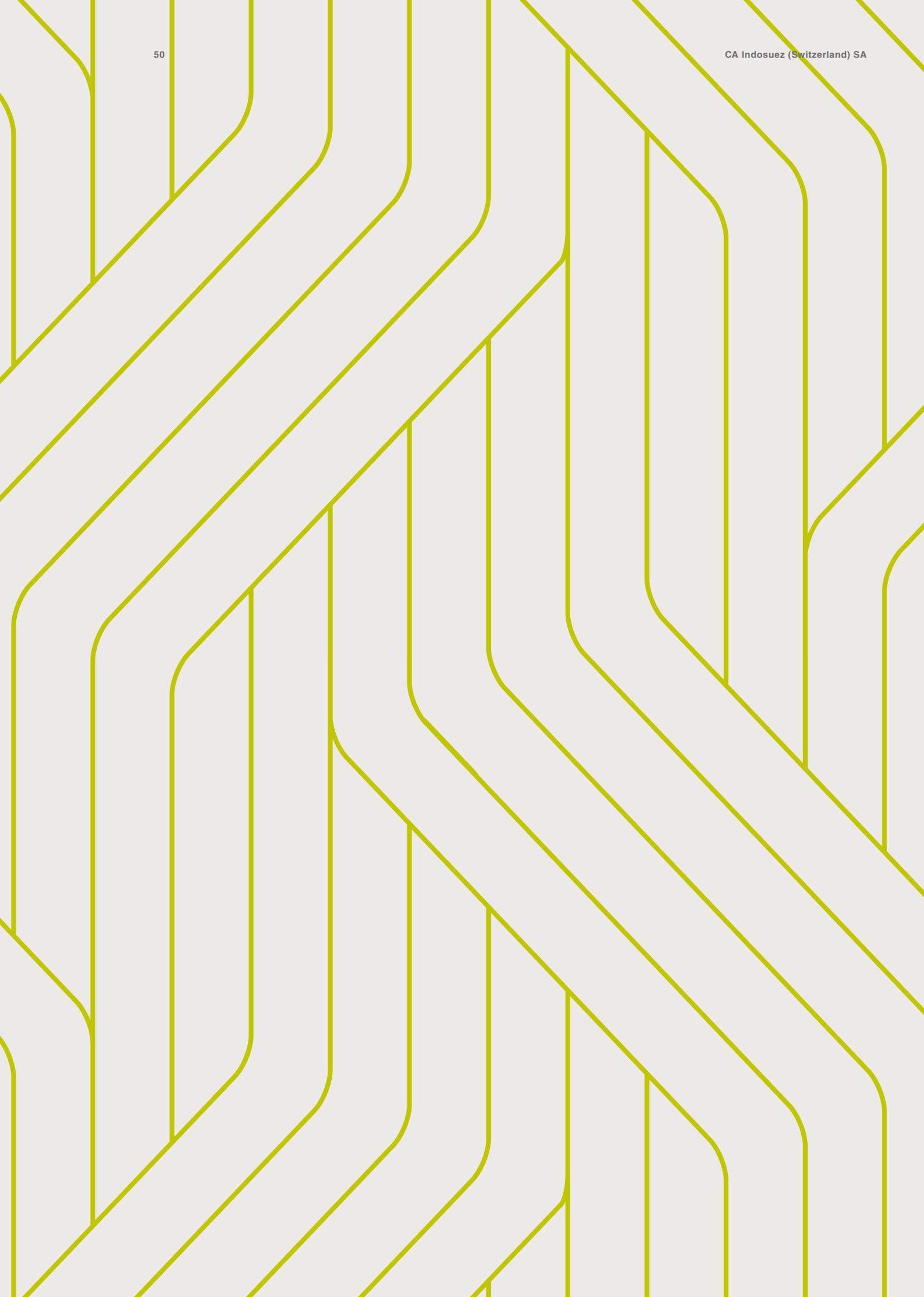
Liban

CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL
Al Borj An Nahar
Bldg, 2nd Floor
Martyrs' Square
1107-2070 Beyrouth
Liban
Tél. + 961 1 96 63 00
Fax. + 961 1 96 63 20

Filiale en Suisse

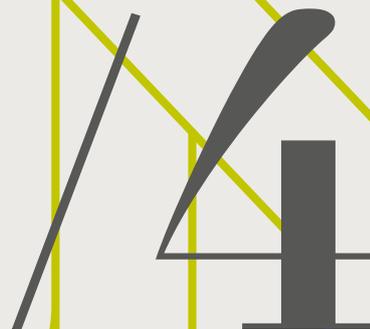
CA Indosuez Finanziaria SA
Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80

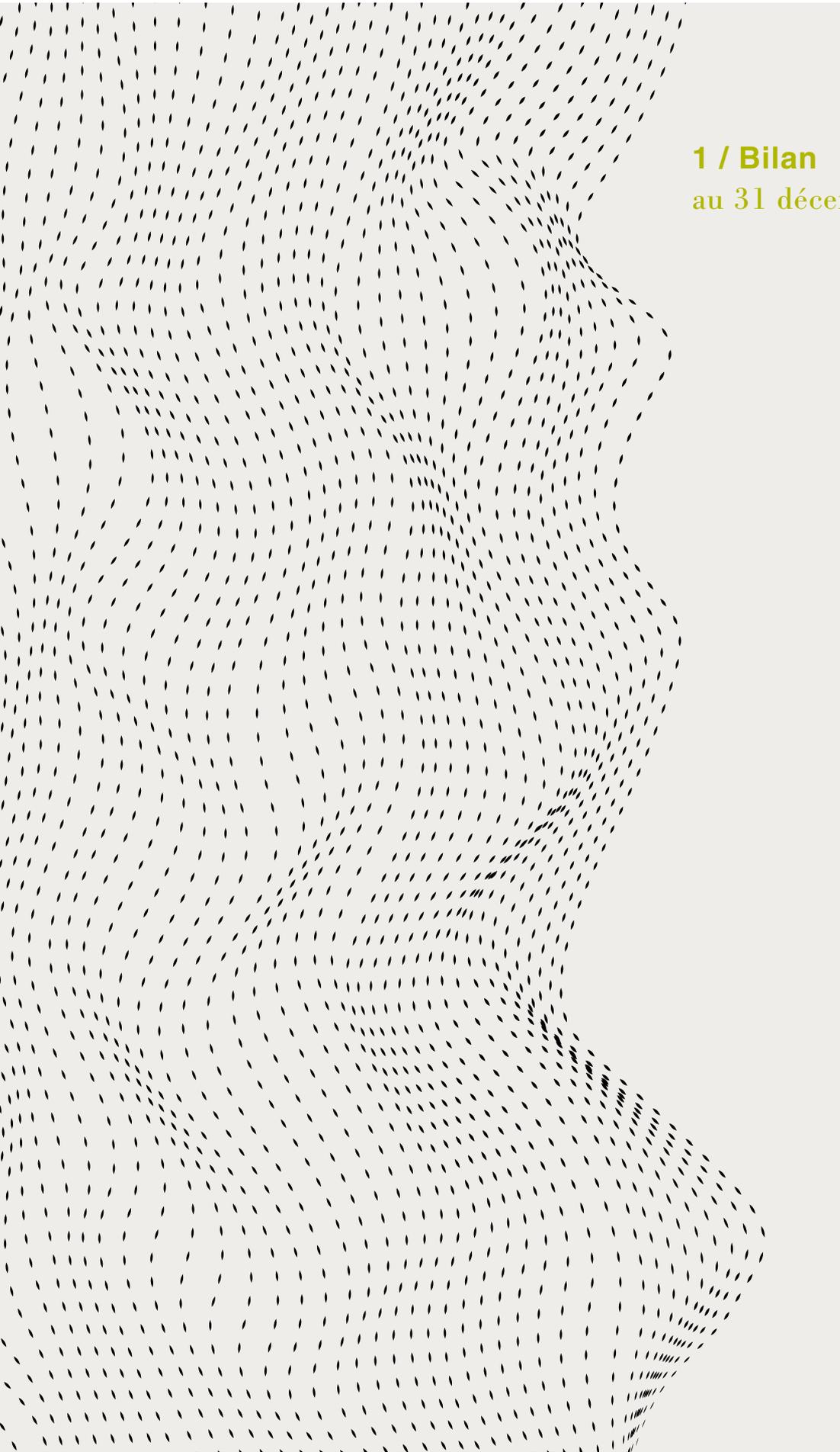




/4

Comptes annuels
CA Indosuez (Switzerland) SA





1 / Bilan
au 31 décembre 2018

Bilan actif

| ACTIFS (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Liquidités | 1 553 316 | 1 316 054 |
| Créances sur les banques | 4 657 370 | 5 037 207 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | 34 180 | 17 021 |
| Créances sur la clientèle | 7 868 847 | 8 530 583 |
| Créances hypothécaires | 665 015 | 812 305 |
| Opérations de négoce | 6 199 | 5 822 |
| Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés | 156 988 | 190 876 |
| Immobilisations financières | 1 770 947 | 1 959 119 |
| Comptes de régularisation | 84 769 | 121 946 |
| Participations | 33 219 | 32 438 |
| Immobilisations corporelles | 197 707 | 267 736 |
| Valeurs immatérielles | 24 353 | 31 002 |
| Autres actifs | 60 410 | 50 449 |
| Total Actifs | 17 113 320 | 18 372 558 |
| Total des créances subordonnées | – | – |
| <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i> | – | – |

Bilan passif

| PASSIFS (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Engagements envers les banques | 5 587 209 | 5 718 204 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 9 378 006 | 10 590 865 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 225 604 | 189 020 |
| Comptes de régularisation | 118 536 | 115 889 |
| Autres passifs | 6 258 | 2 700 |
| Provisions | 108 954 | 114 354 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 19 400 | 19 400 |
| Capital social | 1 025 946 | 1 060 946 |
| Réserve légale issue du capital | 388 910 | 388 910 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 104 090 | 104 090 |
| Bénéfice reporté | 68 180 | 10 275 |
| Résultat de la période | 82 227 | 57 905 |
| Total Passifs | 17 113 320 | 18 372 558 |
| Total des engagements subordonnés | 440 000 | 590 000 |
| <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i> | – | – |

Hors bilan

| OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|------------|------------|
| Engagements conditionnels | 4 181 154 | 4 201 911 |
| Engagements irrévocables | 1 064 219 | 1 270 939 |
| Crédits par engagement | 430 459 | 893 442 |

2 / Compte de résultat de l'exercice 2018

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|--|------------------|------------------|
| Résultat des opérations d'intérêts | | |
| Produit des intérêts et des escomptes | 264 355 | 172 541 |
| Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce | 116 | 438 |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 9 133 | 2 810 |
| Charges d'intérêts | -116 679 | -42 205 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 156 925 | 133 584 |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | 5 478 | 573 |
| Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts | 162 403 | 134 157 |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | | |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement | 166 840 | 155 657 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 43 177 | 38 407 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service | 40 406 | 40 915 |
| Charges de commissions | -37 003 | -35 213 |
| Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 213 420 | 199 766 |
| Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur | 69 687 | 67 374 |
| Autres résultats ordinaires | | |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | 2 705 | 3 405 |
| Produit des participations | 3 102 | 3 639 |
| Résultat des immeubles | 2 437 | 2 411 |
| Autres produits ordinaires | 18 677 | 89 030 |
| Autres charges ordinaires | -432 | -143 |
| Sous-total Autres résultats ordinaires | 26 489 | 98 342 |
| Charges d'exploitation | | |
| Charges de personnel | -219 776 | -280 007 |
| Autres charges d'exploitation | -124 362 | -137 099 |
| Sous-total Charges d'exploitation | -344 138 | -417 106 |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles | -14 949 | -12 349 |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | -1 185 | -8 686 |
| Résultat opérationnel | 111 727 | 61 498 |
| Produits extraordinaires | 5 | 22 384 |
| Charges extraordinaires | -85 | -12 |
| Impôts | -29 420 | -25 965 |
| Résultat de la période | 82 227 | 57 905 |

3 / Etat des capitaux propres

| (en milliers de CHF) | Capital social | Réserve légale issue du capital | Réserve légale issue du bénéfice | Réserves pour risques bancaires généraux | Bénéfice reporté | Résultat de la période | Total |
|--|------------------|---------------------------------|----------------------------------|--|------------------|------------------------|------------------|
| Capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 | 1 060 946 | 388 910 | 104 090 | 19 400 | 10 275 | 57 905 | 1 641 526 |
| Répartition du bénéfice 2017 | - | - | - | - | 57 905 | -57 905 | - |
| Réduction du capital* | -35 000 | - | - | - | - | - | -35 000 |
| Dividende | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat de la période | - | - | - | - | - | 82 227 | 82 227 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2018 | 1 025 946 | 388 910 | 104 090 | 19 400 | 68 180 | 82 227 | 1 688 753 |

* Dans le cadre de la scission de son activité de service CA-PBS (Crédit Agricole Private Banking Services), par la création de la société Azgore SA, la Banque a réduit son capital social de CHF 35 millions (voir annexe 4.5 événements significatifs survenus durant l'exercice 2018).

4 / Annexe

4.1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse au Liban et à Hong-Kong, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. Si un bonus supérieur à EUR 120'000 est accordé à un collaborateur, le paiement d'une partie est différé sur une durée de 3 ans conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole.

Concernant l'exercice 2018, pour la Haute Direction (Senior Management: 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel: 3 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 15.2 millions (HKD 10.4 millions en 2017).

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 4.2 millions (HKD 2.0 millions en 2017), dont la totalité est payable en cash, sans aucune partie payable sous forme différée.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement ou de départ n'a été versée en 2018.

4.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2015/1 « Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase »/« reverse-repurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuels.

Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des provisions » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement

l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle («accrual method»). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les «Comptes de régularisation actifs ou passifs».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les «autres charges ordinaires» ou les «autres produits ordinaires».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

| | |
|--|----------|
| - tablettes informatiques et téléphones mobiles | 3 ans |
| - véhicules et parc informatique | 5 ans |
| - agencement et installations | 5 ans |
| - unité centrale du système informatique | 5 ans |
| - aménagement des locaux | 10 ans |
| - logiciels informatiques développés à l'interne | 10 ans |
| - immeubles à usage de la Banque (1,5 % par année) | 66.5 ans |

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires» et «Charges extraordinaires».

Valeurs immatérielles

Goodwill

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un «goodwill», lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un «badwill». Un «badwill» résiduel, correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique «lucky buy»), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le «goodwill» est activé et amorti par prise en charge sur sa durée d'utilisation estimée.

La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

4.2.3. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.4. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

| Devises | 2018 | | 2017 | |
|---------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | Cours de clôture | Cours moyen annuel | Cours de clôture | Cours moyen annuel |
| EUR | 1,1254 | 1,1428 | 1,1705 | 1,1159 |
| USD | 0,9840 | 0,9815 | 0,9765 | 0,9798 |
| SGD | 0,7205 | 0,7240 | 0,7306 | 0,7135 |
| HKD | 0,1257 | 0,1246 | 0,1250 | 0,1257 |

4.3. Gestion des risques

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole à Paris gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

- **Risque de change**

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

- **Risque de taux**

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan. La plupart des éléments bilanciaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasses de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

- **Risque de liquidité**

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficace visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet

au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- **Des plans de contrôles manuels et automatisés**
- **Des transferts du risque (assurance)**
- **Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)**

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- **Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie**
- **Les recommandations d'audit interne et externe**
- **Les provisions pour incidents opérationnels**
- **Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)**

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit et des risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

4.3.5. Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes Directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1 · Un impayé supérieur à 90 jours ;
- 2 · Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours ;
- 3 · Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition ;
- 4 · Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat) ;
- 5 · Une cession de créances enregistrant une perte économique significative ;
- 6 · Une restructuration avec sacrifice ;
- 7 · Un événement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers) ;
- 8 · Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité de la Banque Privée, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1 · L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition ;
- 2 · Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

4.3.7. Évaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicelle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures. Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- **La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,**
- **Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,**
- **Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.**

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. Événements significatifs survenus durant l'exercice 2018

Au 7 juin 2018, la Banque s'est séparée de son activité de service CA-PBS par la création de la société Azqore SA. La scission a été effectuée avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.

Cette scission recentre les activités de la Banque sur ses métiers principaux de gestion de fortune ainsi que de banque de financement et d'investissement.

Voir également les notes suivantes :

- 5.8 Immobilisations corporelles.
- 5.34 Charges du personnel.
- 5.38 Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation.

4.6. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2018, date du bilan de la Banque.

4.7. Démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme organe de révision de la Banque. L'organe de révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

4.8. Informations relatives au bilan

À moins que les remarques ou les indications de détail de l'annexe 5 à la Circ.-FINMA 15/1 ne prévoient expressément le contraire, les indications chiffrées de l'annexe sont accompagnées des chiffres de l'exercice précédent.

Structure de l'annexe

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre de l'annexe 5 des directives de la circulaire 2015/1.

Externalisation d'activités

La Banque a décidé d'externaliser à la société Azqore, société du groupe CA Indosuez Wealth Management, le développement et la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore et CAIS afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentielles.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

5 / Informations se rapportant au bilan, hors bilan et compte de résultat

Informations se rapportant au bilan

5.1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|------------|------------|
| Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension* | 34 180 | 17 021 |
| Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension* | - | - |
| Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension | - | 2 092 |
| - dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | - | - |
| La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 34 232 | 16 871 |
| - dont titres remis à un tiers en garantie | - | 13 172 |
| - dont titres aliénés | - | - |

* Avant prise en compte d'éventuels contrats de leasing

5.2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

| (en milliers de CHF) | NATURE DES COUVERTURES | | | Total |
|--|---------------------------|---|-----------------|-------------------------------------|
| | Couvertures hypothécaires | Autres couvertures | Sans couverture | |
| Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Créances sur la clientèle | 42 526 | 5 417 641 | 2 558 229 | 8 018 396 |
| Créances hypothécaires | 665 248 | - | - | 665 248 |
| – immeubles d’habitation | 523 204 | - | - | 523 204 |
| – immeubles commerciaux | 133 265 | - | - | 133 265 |
| – autres | 8 778 | - | - | 8 778 |
| Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Année de référence | 707 774 | 5 417 641 | 2 558 229 | 8 683 644 |
| Année précédente | 832 355 | 5 277 621 | 3 391 395 | 9 501 371 |
| Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Année de référence | 707 542 | 5 268 092 | 2 558 229 | 8 533 862 |
| Année précédente | 831 990 | 5 119 503 | 3 391 395 | 9 342 888 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements conditionnels | 14 610 | 565 673 | 3 600 871 | 4 181 154 |
| Engagements irrévocables | 52 | 243 491 | 820 675 | 1 064 219 |
| Crédits par engagements | - | 15 | 430 445 | 430 459 |
| Total du hors bilan | | | | |
| Année de référence | 14 662 | 809 179 | 4 851 991 | 5 675 832 |
| Année précédente | 20 741 | 978 049 | 5 367 502 | 6 366 292 |
| Créances compromises | | | | |
| (en milliers de CHF) | Montant brut | Valeur estimée de réalisation des sûretés | Montant net | Corrections de valeur individuelles |
| Année de référence | 204 281 | 37 329 | 166 952 | 149 782 |
| Année précédente | 188 371 | 22 147 | 166 224 | 158 483 |

La variation des encours bruts s’explique par la résolution des cas de créances en souffrance par décision des autorités judiciaires locales ou par un arrangement avec les créanciers.

5.3. Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|--------------|--------------|
| Produits structurés | 6 199 | 5 822 |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | 5 813 | 5 426 |
| Total des opérations de négoce | 6 199 | 5 822 |

5.4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

| (en milliers de CHF) | | INSTRUMENTS DE NÉGOCE | | | INSTRUMENTS DE COUVERTURE | | |
|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|---|---|----------------------|
| | | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats |
| Instruments de taux | swaps | 16 241 | 16 331 | 1 067 150 | 28 003 | 61 262 | 4 984 188 |
| | options (OTC) | - | - | 499 | - | - | - |
| | Total | 16 241 | 16 331 | 1 067 649 | 28 003 | 61 262 | 4 984 188 |
| Devises/métaux précieux | contrats à terme | 46 519 | 54 954 | 6 236 826 | 3 834 | 30 077 | 2 906 257 |
| | <i>dont internes</i> | <i>536</i> | - | <i>40 435</i> | - | - | - |
| | futures | - | - | 334 | - | - | - |
| | options (OTC) | 48 499 | 48 551 | 6 913 105 | - | - | - |
| | Total | 95 018 | 103 505 | 13 150 265 | 3 834 | 30 077 | 2 906 257 |
| Titres de participation/Indices | options (OTC) | 14 428 | 14 428 | 321 755 | - | - | - |
| | Total | 14 428 | 14 428 | 321 755 | - | - | - |
| Autres | contrats à terme | - | - | 117 980 | - | - | - |
| | <i>dont internes</i> | - | - | <i>1 291</i> | - | - | - |
| | Total | - | - | 117 980 | - | - | - |
| Total avant prise en compte des contrats de netting : | Année de référence | 125 687 | 134 264 | 14 657 649 | 31 837 | 91 340 | 7 890 445 |
| | dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation | 125 687 | 134 264 | 14 657 649 | 31 837 | 91 340 | 7 890 445 |
| | Année précédente | 117 825 | 117 474 | 14 025 270 | 73 241 | 71 561 | 7 639 548 |
| | dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation | 117 825 | 117 474 | 14 025 270 | 73 241 | 71 561 | 7 639 548 |
| Total après prise en compte des contrats de netting | | | | | Valeurs de remplacement positives (cumulées) | Valeurs de remplacement négatives (cumulées) | |
| Année de référence | | | | | 156 988 | 225 604 | |
| Année précédente | | | | | 190 876 | 189 020 | |
| Répartition selon les contreparties | | | | Instances centrales de clearing | Banques et négociants en valeurs mobilières | Autres clients | |
| Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) | | | | - | 89 064 | 67 924 | |

5.5. Immobilisations financières

| (en milliers de CHF) | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 31.12.2018 | 31.12.2017 | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
| Titres de créance | 1 653 113 | 1 845 874 | 1 651 793 | 1 846 607 |
| <i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i> | <i>1 653 113</i> | <i>1 845 874</i> | <i>1 651 793</i> | <i>1 846 607</i> |
| Titres de participation | 7 923 | 2 480 | 8 771 | 3 307 |
| <i>dont participations qualifiées</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> |
| Métaux précieux | 109 910 | 110 765 | 109 910 | 110 765 |
| Total | 1 770 947 | 1 959 119 | 1 770 475 | 1 960 679 |
| <i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i> | <i>1 554 894</i> | <i>1 744 950</i> | <i>1 553 573</i> | <i>1 744 834</i> |

| Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF) | De Aaa à Aa3 | De A1 à A3 |
|--|--------------|------------|
| Valeur comptable des titres de créance | 1 198 402 | 454 711 |

5.6. Participations

| (en milliers de CHF) | Année de référence | | | | | | | | |
|---|----------------------|--------------------------------|---|---------------------------|-----------------|--------------------|-----------------------|---------------------------|---|
| | Valeur d'acquisition | Corrections de valeur cumulées | Valeur comptable à la fin de l'année précédente | Changements d'affectation | Investissements | Désinvestissements | Corrections de valeur | Reprises d'amortissements | Valeur comptable à la fin de l'année de référence |
| Autres participations sans valeur boursière | 98 825 | -66 387 | 32 438 | - | 1 751 | -670 | -300 | - | 33 219 |
| Total des participations | 98 825 | -66 387 | 32 438 | - | 1 751 | -670 | -300 | - | 33 219 |

Investissements et désinvestissements intervenus au cours de l'année 2018 : Se référer à l'annexe 5.7.

5.7. Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative et directe

| Raison sociale | Siège | Activité | Monnaie | Capital social (en 1 000) | Part au capital (en %) | Part aux voix (en %) | Détention directe (en %) |
|--|-----------|--|---------|---------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------|
| CA Indosuez Finanzaria SA | Lugano | Société financière | CHF | 1 800 | 100 | 100 | 100 |
| Crédit Agricole next banque (Suisse) SA | Genève | Banque | CHF | 291 850 | 5 | 5 | 5 |
| CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL | Beyrouth | Société financière | LBP | 2 000 000 | 100 | 100 | 100 |
| CA Indosuez Investor Services LTD (en liquidation) | Hong Kong | Société financière | HKD | 37 300 | 100 | 100 | 100 |
| Komgo SA | Genève | Programmation / traitement des données | CHF | 15 000 | 6,7 | 6,7 | 6,7 |

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2018 :

- En date du 11 mai 2018, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a procédé à une augmentation de son capital-actions qui passe de CHF 283,2 millions à CHF 291.9 millions. La Banque ayant décidé de souscrire à cette augmentation, son pourcentage de part de détention reste inchangé au 31 décembre 2018.
- Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. a été liquidée en date du 23 juillet 2018.
- Durant le troisième trimestre 2018, la Banque est entrée au capital de Komgo SA et participe ainsi à la fondation de cette plateforme qui propose de digitaliser le financement du commerce de matières premières en utilisant la technologie blockchain.

5.8. Immobilisations corporelles

| (en milliers de CHF) | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés et adaptations de valeur | Valeur comptable à la fin de l'année précédente | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | | | | | Valeur comptable à la fin de l'année de référence |
|--|----------------------|---|---|---------------------------|-----------------|---------------------|----------------|----------|---|
| | | | | Changements d'affectation | Investissements | Désinvestissements* | Amortissements | Reprises | |
| Immeubles à l'usage de la Banque | 272 493 | -60 920 | 211 573 | - | - | -39 171 | -3 018 | - | 169 384 |
| Logiciels informatiques développés à l'interne | 25 094 | -9 868 | 15 226 | - | - | -15 226 | - | - | 0 |
| Autres immobilisations corporelles | 134 877 | -93 940 | 40 937 | - | 1 582 | -8 513 | -5 683 | - | 28 323 |
| Total des immobilisations corporelles | 432 464 | -164 728 | 267 736 | - | 1 582 | -62 910 | -8 701 | - | 197 707 |

* Durant l'exercice 2018, la Banque s'est séparé de son activité de service CA-PBS par la création de la société Azqore SA, ceci avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018. Cette scission a entraîné un transfert de propriété d'immobilisations corporelles pour un montant global, en valeur nette comptable, de CHF 62.4 millions.

| Leasing opérationnel Engagements de leasing non inscrits au bilan (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|------------|--------------|
| Échéant dans les 12 mois | - | - |
| Échéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans | - | 4 818 |
| Échéant à plus de 5 ans | - | - |
| Total des engagements de leasing non inscrits au bilan | - | 4 818 |
| dont résiliables à 12 mois | - | - |

Les contrats de leasing opérationnels, lesquels concernaient uniquement du matériel informatique, ont également été repris par Azqore SA lors de l'opération de scission. La Banque n'a plus de leasing opérationnel au 31 décembre 2018.

5.9. Valeurs immatérielles

| (en milliers de CHF) | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés et adaptations de valeur | Valeur comptable à la fin de l'année précédente | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | | | Valeur comptable à la fin de l'année de référence |
|--|----------------------|---|---|--------------------|--------------------|----------------|---|
| | | | | Investissements | Désinvestissements | Amortissements | |
| Goodwill | 31 527 | -525 | 31 002 | - | -430 | -6 218 | 24 353 |
| Total des valeurs immatérielles | 31 527 | -525 | 31 002 | - | -430 | -6 218 | 24 353 |

5.10. Autres actifs et autres passifs

| (en milliers de CHF) | Autres actifs | | Autres passifs | |
|---------------------------------|---------------|---------------|----------------|--------------|
| | 31.12.2018 | 31.12.2017 | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
| Compte de compensation | 41 715 | 29 776 | - | - |
| Opérations bancaires internes | 31 | 4 702 | - | 163 |
| Impôts indirects | 16 124 | 13 353 | 1 922 | 2 508 |
| Autres actifs et autres passifs | 2 540 | 2 618 | 4 336 | 29 |
| Total | 60 410 | 50 449 | 6 258 | 2 700 |

5.11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | | 31.12.2017 | |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| | Valeurs comptables | Engagements effectifs | Valeurs comptables | Engagements effectifs |
| Immobilisations financières* | 115 246 | - | 159 848 | 1 432 |
| Autres actifs** | 1 370 | - | 1 538 | 168 |
| Total des actifs nantis/cédés | 116 616 | - | 161 386 | 1 600 |

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserments de liquidités

** Le poste autres actifs est principalement constitué de garanties de loyer.

5.12. Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|---------------|---------------|
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 81 029 | 61 169 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 350 | 135 |
| Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance | 81 379 | 61 304 |

5.13. Situation économique des propres institutions de prévoyance

| (en milliers de CHF) | Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel » | |
|---|---|--------|
| | 2018 | 2017 |
| Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA | 16 083 | 23 038 |

Réserves de contributions de l'employeur (RCE):

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:

| | 31.12.2017 | 31.12.2016 |
|---|------------|------------|
| Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA | 107,3% | 106,4% |

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2018. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.16. Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

| (en milliers de CHF) | État à la fin de l'année précédente | Utilisations conformes au but | Reclassifications | Différences de change | Intérêts en souffrance, recouvrements | Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat | Dissolutions par le compte de résultat | État à la fin de l'année de référence |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------------|---|--|---------------------------------------|
| Provisions pour autres risques d'exploitation | 31 863 | -3 947 | 0 | -111 | 0 | 764 | -2 106 | 26 463 |
| Autres provisions | 82 491 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 82 491 |
| Total des provisions | 114 354 | -3 947 | 0 | -111 | 0 | 764 | -2 106 | 108 954 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 19 400 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 400 |
| Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays | 158 483 | -5 505 | 0 | 1 065 | -1 479 | 411 | -3 193 | 149 782 |
| <i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i> | <i>158 483</i> | <i>-5 505</i> | <i>0</i> | <i>1 065</i> | <i>-1 479</i> | <i>411</i> | <i>-3 193</i> | <i>149 782</i> |

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement. Les autres provisions comprennent les réserves latentes. Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

5.17. Capital social

| (en milliers de CHF) | Année de référence | | | Année précédente | | |
|--------------------------------|------------------------|------------------|------------------------------------|------------------------|------------------|------------------------------------|
| | Valeur nominale totale | Nombre de titres | Capital donnant droit au dividende | Valeur nominale totale | Nombre de titres | Capital donnant droit au dividende |
| Actions nominatives | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 060 946 | 1 060 946 | 1 060 946 |
| dont libérées | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 060 946 | 1 060 946 | 1 060 946 |
| Total du capital social | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 025 946 | 1 060 946 | 1 060 946 | 1 060 946 |

Voir commentaire sous tableau 3/ Etat des capitaux propres

5.19. Créances et engagements envers les parties liées

| (en milliers de CHF) | Créances | | Engagements | |
|------------------------|------------|------------|-------------|------------|
| | 31.12.2018 | 31.12.2017 | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
| Participants qualifiés | 1 035 035 | 1 252 733 | 1 187 286 | 2 352 899 |
| Sociétés du Groupe | - | - | 4 891 | 903 |
| Sociétés liées | 3 123 169 | 2 773 680 | 3 561 236 | 2 692 745 |
| Affaires d'organes | 116 | 175 | - | - |

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20. Participants significatifs

| (en milliers de CHF) | Année de référence | | Année précédente | |
|--|--------------------|-----------|------------------|-----------|
| | Nominal | Part en % | Nominal | Part en % |
| Avec droit de vote | | | | |
| CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA) | 1 025 946 | 100 | 1 060 946 | 100 |

5.21. Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital

À la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|----------------|----------------|
| Réserves légales non distribuables | 493 000 | 493 000 |
| Total des réserves légales non distribuables | 493 000 | 493 000 |

5.23. Structure des échéances des instruments financiers

| (en milliers de CHF) | À vue | Démon- çable | ÉCHU | | | | Après 5 ans | Immobilisé | Total |
|--|------------------|-----------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------|----------------|------------|-------------------|
| | | | D'ici 3 mois | Entre 3 mois et 12 mois | Entre 12 mois et 5 ans | | | | |
| Actifs / instruments financiers | | | | | | | | | |
| Liquidités | 1 553 316 | - | - | - | - | - | - | - | 1 553 316 |
| Créances sur les banques | 610 471 | - | 1 462 248 | 440 653 | 1 111 298 | 1 032 700 | - | - | 4 657 370 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | - | - | 34 180 | - | - | - | - | - | 34 180 |
| Créances sur la clientèle | - | 665 669 | 6 317 322 | 750 604 | 86 129 | 49 123 | - | - | 7 868 847 |
| Créances hypothécaires | - | - | 319 883 | 44 041 | 145 406 | 155 685 | - | - | 665 015 |
| Opérations de négoce | 6 199 | - | - | - | - | - | - | - | 6 199 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 156 988 | - | - | - | - | - | - | - | 156 988 |
| Immobilisations financières | 116 306 | - | 768 635 | 404 053 | 481 953 | - | - | - | 1 770 947 |
| Année de référence | 2 443 280 | 665 669 | 8 902 268 | 1 639 351 | 1 824 786 | 1 237 508 | - | - | 16 712 862 |
| Année précédente | 2 062 294 | 773 615 | 9 616 245 | 2 272 634 | 1 808 639 | 1 335 560 | - | - | 17 868 987 |
| Fonds étrangers / instruments financiers | | | | | | | | | |
| Engagements envers les banques | 653 267 | - | 3 791 691 | 568 397 | 133 854 | 440 000 | - | - | 5 587 209 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 6 421 575 | - | 2 712 483 | 243 948 | - | - | - | - | 9 378 006 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 225 604 | - | - | - | - | - | - | - | 225 604 |
| Année de référence | 7 300 446 | - | 6 504 174 | 812 345 | 133 854 | 440 000 | - | - | 15 190 819 |
| Année précédente | 8 327 301 | - | 6 915 739 | 437 742 | 227 307 | 590 000 | - | - | 16 498 089 |

5.24. Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger (principe du domicile)

| Actifs (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | | 31.12.2017 | |
|--|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Suisse | Étranger | Suisse | Étranger |
| Liquidités | 1 359 747 | 193 569 | 1 172 809 | 143 245 |
| Créances sur les banques | 2 852 962 | 1 804 408 | 2 930 943 | 2 106 264 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | - | 34 180 | - | 17 021 |
| Créances sur la clientèle | 2 108 769 | 5 760 078 | 2 404 812 | 6 125 771 |
| Créances hypothécaires | 119 623 | 545 392 | 197 832 | 614 473 |
| Opérations de négoce | - | 6 199 | - | 5 822 |
| Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés | 21 308 | 135 680 | 21 598 | 169 278 |
| Immobilisations financières | 304 517 | 1 466 430 | 542 804 | 1 416 315 |
| Comptes de régularisation | 71 536 | 13 233 | 108 264 | 13 682 |
| Participations | 27 514 | 5 705 | 25 763 | 6 675 |
| Immobilisations corporelles | 195 596 | 2 111 | 265 625 | 2 111 |
| Valeurs immatérielles | - | 24 353 | 0 | 31 002 |
| Autres actifs | 43 237 | 17 173 | 31 947 | 18 502 |
| Total Actifs | 7 104 809 | 10 008 511 | 7 702 397 | 10 670 161 |

| Passifs (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | | 31.12.2017 | |
|--|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Suisse | Étranger | Suisse | Étranger |
| Engagements envers les banques | 88 790 | 5 498 419 | 190 705 | 5 527 499 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | - | - | - | - |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 1 715 655 | 7 662 351 | 2 001 857 | 8 589 008 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 3 643 | 221 961 | 4 412 | 184 608 |
| Comptes de régularisation | 87 052 | 31 484 | 91 617 | 24 272 |
| Autres passifs | 6 245 | 13 | 2 672 | 28 |
| Provisions | 93 998 | 14 956 | 97 046 | 17 308 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 19 400 | - | 19 400 | - |
| Capital social | 1 025 946 | - | 1 060 946 | - |
| Réserve légale issue du capital | 388 910 | - | 388 910 | - |
| Réserve légale issue du bénéfice | 104 090 | - | 104 090 | - |
| Bénéfice reporté | 65 689 | 2 491 | 7 119 | 3 156 |
| Résultat de la période | 64 664 | 17 563 | 53 237 | 4 668 |
| Total Passifs | 3 664 082 | 13 449 238 | 4 022 011 | 14 350 547 |

5.25. Actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

| ACTIFS (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | | 31.12.2017 | |
|-----------------------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | Montant | Part en % | Montant | Part en % |
| Europe | 10 666 582 | 62,3 | 11 569 951 | 63,0 |
| <i>dont : Suisse</i> | <i>7 104 809</i> | <i>41,5</i> | <i>7 702 397</i> | <i>41,9</i> |
| <i>France</i> | <i>1 569 913</i> | <i>9,2</i> | <i>1 778 850</i> | <i>9,7</i> |
| <i>Royaume-Uni</i> | <i>584 452</i> | <i>3,4</i> | <i>442 370</i> | <i>2,4</i> |
| Afrique | 52 360 | 0,3 | 142 886 | 0,8 |
| Amérique du Nord | 115 345 | 0,7 | 231 141 | 1,3 |
| Amérique du Sud | 88 561 | 0,5 | 93 326 | 0,5 |
| Asie | 4 900 014 | 28,6 | 5 121 516 | 27,9 |
| <i>dont : Singapour</i> | <i>2 009 758</i> | <i>11,7</i> | <i>2 361 298</i> | <i>12,9</i> |
| <i>Hong Kong</i> | <i>886 672</i> | <i>5,2</i> | <i>872 286</i> | <i>4,7</i> |
| <i>Japon</i> | <i>458 605</i> | <i>2,7</i> | <i>378 845</i> | <i>2,1</i> |
| Caraïbes | 1 172 341 | 6,9 | 1 106 516 | 6,0 |
| Océanie | 118 117 | 0,7 | 107 222 | 0,6 |
| Total des actifs | 17 113 320 | 100,0 | 18 372 558 | 100,0 |

5.26. Total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (principe du domicile du risque)

Expositions nettes à l'étranger

| CLASSE DE NOTATION INTERNE | Notation SERV * | 31.12.2018 | | 31.12.2017 | |
|----------------------------|-----------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | | en milliers de CHF | Part en % | en milliers de CHF | Part en % |
| 1 - Risque très faible | CP 1 | 5 925 999 | 57,4 | 6 273 017 | 63,3 |
| 2 - Risque faible | CP 2 | 229 695 | 2,2 | 397 066 | 4,0 |
| 3 - Risque moyen | CP 3 - CP 4 | 3 023 191 | 29,3 | 2 854 658 | 28,8 |
| 4 - Risque important | CP 5 | 216 092 | 2,1 | 115 590 | 1,2 |
| 5 - Risque élevé | CP 6 - CP 7 | 378 980 | 3,7 | 222 712 | 2,2 |
| Sans notation | CP 0 | 552 165 | 5,3 | 52 658 | 0,5 |
| Total | | 10 326 122 | 100,0 | 9 915 701 | 100,0 |

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27. Actifs et passifs répartis selon les monnaies

| ACTIFS (en milliers de CHF) | CHF | EUR | USD | SGD | HKD | Autres | Total |
|---|------------------|------------------|-------------------|------------------|----------------|------------------|-------------------|
| Liquidités | 1 357 806 | 1 353 | 401 | 18 015 | 175 562 | 179 | 1 553 316 |
| Créances sur les banques | 2 987 587 | 322 229 | 848 177 | 28 638 | 90 220 | 380 519 | 4 657 370 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | - | 34 180 | - | - | - | - | 34 180 |
| Créances sur la clientèle | 461 315 | 1 072 631 | 4 425 756 | 182 093 | 569 628 | 1 157 424 | 7 868 847 |
| Créances hypothécaires | 137 555 | 188 746 | 35 343 | 200 530 | 45 408 | 57 433 | 665 015 |
| Opérations de négoce | - | 1 372 | 4 413 | - | - | 414 | 6 199 |
| Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés | 138 020 | 1 193 | 9 018 | 14 | 6 339 | 2 404 | 156 988 |
| Immobilisations financières | 260 810 | 181 835 | 362 248 | 401 433 | - | 564 621 | 1 770 947 |
| Comptes de régularisation | 40 311 | 4 517 | 17 090 | 12 584 | 8 835 | 1 432 | 84 769 |
| Participations | 27 514 | - | 1 312 | - | 4 393 | - | 33 219 |
| Immobilisations corporelles | 195 596 | - | - | 1 182 | 929 | - | 197 707 |
| Valeurs immatérielles | - | - | - | 24 353 | - | - | 24 353 |
| Autres actifs | 56 454 | 622 | 51 | 2 569 | 713 | 1 | 60 410 |
| Total des actifs bilantaires | 5 662 968 | 1 808 678 | 5 703 809 | 871 411 | 902 027 | 2 164 427 | 17 113 320 |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 1 151 695 | 4 182 579 | 6 315 110 | 208 641 | 18 475 | 4 180 023 | 16 056 523 |
| Total Actifs | 6 814 663 | 5 991 257 | 12 018 919 | 1 080 052 | 920 502 | 6 344 450 | 33 169 843 |

| PASSIFS (en milliers de CHF) | CHF | EUR | USD | SGD | HKD | Autres | Total |
|---|------------------|------------------|-------------------|------------------|----------------|------------------|-------------------|
| Engagements envers les banques | 1 219 369 | 1 179 707 | 2 448 994 | 4 082 | 84 388 | 650 669 | 5 587 209 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 671 352 | 2 432 964 | 4 412 834 | 407 966 | 174 355 | 1 278 535 | 9 378 006 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 209 683 | 2 380 | 4 751 | 14 | 6 322 | 2 454 | 225 604 |
| Comptes de régularisation | 64 174 | 8 784 | 17 027 | 15 393 | 12 024 | 1 134 | 118 536 |
| Autres passifs | 1 911 | - | 11 | 12 | 4 314 | 10 | 6 258 |
| Provisions | 94 372 | - | 14 582 | - | - | - | 108 954 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 19 400 | - | - | - | - | - | 19 400 |
| Capital social | 1 025 946 | - | - | - | - | - | 1 025 946 |
| Réserve légale issue du capital | 388 910 | - | - | - | - | - | 388 910 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 104 090 | - | - | - | - | - | 104 090 |
| Bénéfice reporté | 65 689 | - | - | 2 491 | - | - | 68 180 |
| Résultat de la période | 64 664 | - | - | 9 898 | 7 665 | - | 82 227 |
| Total des passifs bilantaires | 3 929 560 | 3 623 835 | 6 898 199 | 439 856 | 289 068 | 1 932 802 | 17 113 320 |
| Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 2 884 523 | 2 367 478 | 5 120 167 | 641 630 | 631 526 | 4 411 199 | 16 056 523 |
| Total passifs | 6 814 083 | 5 991 313 | 12 018 366 | 1 081 486 | 920 594 | 6 344 001 | 33 169 843 |
| Position nette par devise | 580 | -56 | 553 | -1 434 | -92 | 449 | 0 |

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

5.28. Créances et engagements conditionnels

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|------------------|------------------|
| Engagements de couverture de crédit et similaires | 2 971 192 | 3 020 083 |
| Garanties de prestation de garantie et similaires | 1 113 551 | 1 153 395 |
| Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires | 96 411 | 28 433 |
| Total des engagements conditionnels | 4 181 154 | 4 201 911 |

5.29. Crédits par engagement

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|----------------|----------------|
| Engagements résultant de paiements différés | 430 459 | 893 365 |
| Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation) | - | 77 |
| Total des crédits par engagement | 430 459 | 893 442 |

5.30. Opérations fiduciaires

| (en milliers de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|------------------|------------------|
| Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces | 74 113 | 315 885 |
| Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées | 3 314 343 | 2 688 640 |
| Crédits fiduciaires | 1 692 | 1 679 |
| Total des opérations fiduciaires | 3 390 148 | 3 006 204 |

5.31. Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés

| (en millions de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|------------|------------|
| Genre d'avoirs administrés | | |
| Avoirs sous mandat de gestion | 2 377 | 2 932 |
| Autres avoirs administrés | 36 775 | 39 320 |
| Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) | 39 152 | 42 252 |
| Dont prises en compte doubles | - | - |

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

| (en millions de CHF) | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|---------------|---------------|
| Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) initiaux | 42 252 | 39 324 |
| Apports nets d'argent frais | -852 | 896 |
| Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change | -2 248 | 2 032 |
| Autres effets | - | - |
| Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) finaux | 39 152 | 42 252 |
| Apports/retraits nets d'argent frais | -852 | 896 |
| - métier Gestion de Fortune | -1 070 | 1 265 |
| - métier ITB (International Trade & Transaction Banking) | 218 | -369 |

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque. Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs «more-than-custody-only» sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de «global custodian» envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

Informations se rapportant au compte de résultat

5.32. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité (selon l'organisation de la Banque)

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|---|---------------|---------------|
| Gestion de fortune | 61 241 | 59 035 |
| Marché de capitaux | 8 048 | 8 007 |
| ITB (International Trade & Transaction Banking) | 398 | 332 |
| Total du résultat des opérations de négoce | 69 687 | 67 374 |

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|---|---------------|---------------|
| Instruments de taux | - | -3 |
| Devises | 66 410 | 64 849 |
| Matières premières/métaux précieux | 3 277 | 2 528 |
| Total du résultat de négoce | 69 687 | 67 374 |
| - dont provenant de l'option de la juste valeur | - | - |
| - dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs | - | - |
| - dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements | - | - |

5.33. Produit du refinancement des positions de négoce ainsi que des intérêts négatifs

1- Produits de refinancement dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes»

La Banque n'effectue plus de compensation du coût de refinancement pour les opérations de négoce.

2- Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|--|---------------|---------------|
| Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes) | 33 107 | 34 055 |
| Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts) | 5 245 | 8 541 |

5.34. Charges du personnel

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|---|----------------|----------------|
| Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires) | 178 061 | 224 629 |
| Prestations sociales | 34 420 | 48 936 |
| Autres charges de personnel | 7 295 | 6 442 |
| Total des charges du personnel* | 219 776 | 280 007 |

* La diminution des charges du personnel sur l'exercice 2018 s'explique par le transfert des ex-employés de l'activité CA-PBS à la nouvelle société Azqore SA.

5.35. Autres charges d'exploitation

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|---|----------------|----------------|
| Coût des locaux | 12 797 | 17 636 |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication* | 71 542 | 57 299 |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel | 1 044 | 462 |
| Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO) | 2 248 | 2 343 |
| <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i> | 2 148 | 2 302 |
| <i>dont pour d'autres prestations de service</i> | 100 | 41 |
| Autres charges d'exploitation | 36 730 | 59 359 |
| Total des autres charges d'exploitation | 124 362 | 137 099 |

* Des reclassements de charges sur l'exercice 2017 ont été effectués, afin de se conformer à la présentation adoptée en 2018.

5.36. Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

Durant l'exercice 2018 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38. Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | | Exercice 2017 | |
|--|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | Suisse | Étranger | Suisse | Étranger |
| Produit des intérêts et des escomptes | 139 462 | 124 893 | 125 612 | 46 930 |
| Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce | -32 | 148 | 398 | 39 |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 4 157 | 4 976 | 2 810 | - |
| Charges d'intérêts | -80 922 | -35 757 | -35 236 | -6 969 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 62 665 | 94 260 | 93 584 | 40 000 |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | 5 020 | 458 | 573 | - |
| Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts | 67 685 | 94 718 | 94 157 | 40 000 |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement | 119 857 | 46 983 | 124 818 | 30 839 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 43 111 | 66 | 38 370 | 37 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service | 37 995 | 2 411 | 39 385 | 1 530 |
| Charges de commissions | -8 384 | -28 619 | -20 280 | -14 934 |
| Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 192 579 | 20 841 | 182 293 | 17 473 |
| Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur | 60 535 | 9 152 | 57 925 | 9 449 |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | 525 | 2 180 | 983 | 2 422 |
| Produit des participations | 3 102 | - | 3 639 | - |
| Résultat des immeubles | 2 437 | - | 2 411 | - |
| Autres produits ordinaires* | 11 039 | 7 638 | 82 670 | 6 360 |
| Autres charges ordinaires | -401 | -31 | -18 | -125 |
| Sous-total Autres résultats ordinaires | 16 702 | 9 787 | 89 685 | 8 657 |
| Charges de personnel | -155 461 | -64 315 | -232 557 | -47 450 |
| Autres charges d'exploitation | -95 783 | -28 579 | -125 090 | -12 009 |
| Sous-total Charges d'exploitation | -251 244 | -92 894 | -357 647 | -59 459 |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles | -7 826 | -7 123 | -11 166 | -1 183 |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | -779 | -406 | -8 476 | -210 |
| Résultat avant impôts | 77 652 | 34 075 | 46 771 | 14 727 |

* Les produits relatifs à l'activité de service de CA-PBS étaient enregistrés dans la rubrique «autres produits ordinaires» durant l'exercice 2017. Suite à la scission, cela se traduit par une nette diminution de cette rubrique sur l'exercice 2018.

5.39. Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|---|---------------|---------------|
| Charges relatives aux impôts courants | 29 420 | 25 965 |
| Charges relatives aux impôts latents | - | - |
| Total des impôts | 29 420 | 25 965 |
| Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts | 20,0% | 23,7% |

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan à l'Assemblée générale

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2019 d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de la manière suivante :

| (en milliers de CHF) | Exercice 2018 | Exercice 2017 |
|--|----------------|---------------|
| Résultat de l'exercice | 82 227 | 57 905 |
| Bénéfice reporté | 68 180 | 10 275 |
| Bénéfice au bilan | 150 407 | 68 180 |
| Répartition du bénéfice au bilan | | |
| Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice | 2 820 | - |
| Dividende | 79 500 | - |
| Report à nouveau | 68 087 | 68 180 |
| | 150 407 | 68 180 |

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 51 à 81) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Josée Mercier

Genève, le 28 mars 2019

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
www.lamanufacture.net

